

Rapport ESG 2021

**Rapport sur les facteurs
environnementaux, sociaux
et de gouvernance (ESG)
et déclaration annuelle 2021**



Voir au-delà des chiffres.^{MC}

Table des matières

3	Faits saillants de 2021	16	Environnement
4	À propos de ce rapport	22	Social
5	Message de la présidente et chef de la direction	28	Gouvernance
8	À propos de la Banque Laurentienne	35	Annexes
12	À l'écoute de nos parties prenantes	37	Rapport GIFCC
14	Enjeux pertinents	44	Indice SASB
15	Notre parcours ESG	48	Déclaration annuelle
		55	Tableaux de données supplémentaires

^{MC} Marque de commerce de la Banque Laurentienne du Canada



Faits saillants de 2021

À la Banque Laurentienne, nous entreprenons des initiatives ESG qui visent à renforcer la fierté de nos employés et la confiance de nos clients et à ajouter de la valeur pour nos actionnaires. Chaque avancée nous permet de croire que nous contribuons à changer les choses. Voici quelques-uns des faits saillants de l'exercice 2021 :

Environnement	Produits durables et technologies plus propres	<ul style="list-style-type: none"> Valeurs mobilières Banque Laurentienne a contribué au financement de plus de 6,3 G\$ en obligations vertes et durables pour aider au développement d'importants projets écologiques. 	<ul style="list-style-type: none"> Lancement de CPG liés aux actions ESG (CPGAction) et de deux nouveaux fonds d'actions Mackenzie liés aux facteurs ESG.
	Émissions de GES et répercussions environnementales	<ul style="list-style-type: none"> Communication des émissions de gaz à effet de serre (GES) de portée 1 et de portée 2. 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite de la prise en compte des facteurs environnementaux dans nos succursales, nos activités et nos partenariats. Plantation de 500 arbres dans tout le pays pour soutenir les efforts de reboisement de Arbres Canada par l'entremise de son programme national de verdissement.
Social	Équité, diversité et inclusion	<ul style="list-style-type: none"> Établissement de cibles mesurables en matière d'équité, de diversité et d'inclusion dans les tableaux de bord des dirigeants pour obtenir des résultats et favoriser leur responsabilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite des progrès en ce qui a trait à l'engagement des PDG envers l'initiative BlackNorth, y compris le lancement de la formation sur les préjugés inconscients, les dons communautaires et l'embauche d'au moins 5 % de notre main-d'œuvre étudiante au sein de la communauté noire. Lancement de l'initiative des Conversations courageuses et mise sur pied de trois nouveaux groupes de ressources pour les employés.
	Employeur de choix	<ul style="list-style-type: none"> Lancement d'un sondage sur l'engagement des employés pour la première fois en 9 ans. 	<ul style="list-style-type: none"> Sondage mené auprès de tous les employés pour connaître leurs préférences de travail. Approche hybride et axée sur le télétravail mise en œuvre dans le cadre de la stratégie « Milieu de travail du futur ». Bonification des avantages sociaux des employés, y compris l'amélioration du programme d'aide destiné aux employés et à leurs familles et l'accès à des services de télémédecine en tout temps.
	Satisfaction de la clientèle et inclusion financière	<ul style="list-style-type: none"> Expansion des services bancaires numériques et téléphoniques pour servir les clients à distance. 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre du Code de conduite pour la prestation de services bancaires aux aînés et publication du premier rapport de notre champion des aînés. Sondage sur la satisfaction de la clientèle amélioré pour obtenir un taux net de recommandation (Net Promoter Score) et connaître l'opinion de nos clients dans plusieurs de nos lignes d'affaires.
	Investissement communautaire et bénévolat des employés	<ul style="list-style-type: none"> Don de près de 70 000 \$ à des organismes locaux choisis par les employés dans le cadre d'une nouvelle campagne de dons communautaire, <i>La Banque Laurentienne dans la collectivité</i>. 	<ul style="list-style-type: none"> Don de 138 œuvres d'art de notre propre collection, d'une valeur de près de 200 000 \$ à un certain nombre de musées, d'hôpitaux, de galeries et de fondations.
Gouvernance	Gouvernance liée aux facteurs ESG	<ul style="list-style-type: none"> Révision du mandat du conseil d'administration et de ses comités pour tenir compte de la surveillance des facteurs ESG. 	<ul style="list-style-type: none"> Mise sur pied d'une nouvelle structure de gouvernance dirigée par la présidente et chef de la direction pour les enjeux ESG et les questions climatiques à la Banque.
	Composition du conseil d'administration et rémunération des dirigeants	<ul style="list-style-type: none"> Chef de file en matière de diversité du conseil d'administration dépassant le seuil de 30 %, avec une représentation égale des sexes parmi les membres indépendants du conseil d'administration au cours des 3 dernières années. 	<ul style="list-style-type: none"> 60 % des administrateurs indépendants ont été nommés au cours des cinq dernières années. Ajout des cibles ESG aux tableaux de bord de tous nos dirigeants, associant ainsi directement la stratégie et les initiatives ESG au rendement de ces derniers.
	Gestion du risque environnemental et social	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation d'une évaluation des risques liés aux changements climatiques pour nos portefeuilles de prêts commerciaux et de prêts hypothécaires résidentiels au niveau du secteur. 	<ul style="list-style-type: none"> Publication du premier rapport complet sur les recommandations du Groupe de travail sur l'information relative aux changements climatiques (GIFCC).
	Priorités fondamentales	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite de l'amélioration des résultats sur des priorités fondamentales, comme l'éthique et l'intégrité, la cybersécurité et la protection des données. 	<ul style="list-style-type: none"> Mise à jour du Code de déontologie des employés, de la politique de gouvernance des administrateurs et des politiques sur les conflits d'intérêts. Lancement de la page Les politiques de la Banque Laurentienne sur le site Web de la Banque afin d'améliorer la transparence des politiques liées aux facteurs ESG.

À propos de ce rapport

Ce rapport ESG comprend des renseignements sur la Banque Laurentienne du Canada (« Banque Laurentienne » ou « la Banque ») et ses entités, notamment :

- Banque Laurentienne du Canada
- B2B Banque Services financiers inc.
- Valeurs Mobilières Banque Laurentienne
- B2B Banque Services aux intermédiaires inc.
- Trust La Laurentienne du Canada inc.
- BLC Services financiers inc.
- BLC Trust
- LBC Capital inc.
- Assurances Banque Laurentienne inc.
- BLC Gestion de placements inc.
- B2B Banque
- BLC Tech inc.
- B2B Banque Services de valeurs mobilières inc.
- Northpoint Commercial Finance
- B2B Trustco

Le présent rapport est un complément à :



Rapport annuel de 2021

- [Circulaire de sollicitation de procurations de la direction de 2022](#)
- [Notice annuelle 2021](#)

Ces trois documents contiennent d'autres renseignements sur les programmes et politiques mentionnées. Les rapports précédents se trouvent sur notre [site Web](#).

À moins d'indication contraire, les renseignements contenus dans le présent document portent sur l'exercice 2021 (du 1^{er} novembre 2020 au 31 octobre 2021) et tous les montants indiqués sont en dollars canadiens. Le contenu du présent rapport reflète les conclusions d'une analyse de l'importance des facteurs ESG menée en 2021. Consultez la page 14 pour voir l'analyse en question.

Nous avons commencé à divulguer des mesures alignées sur les normes du *Sustainability Accounting Standards Board* (SASB), qui se trouvent à la page 44, et les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) qui se trouvent à la page 37. Des renseignements supplémentaires sur nos politiques ESG sont présentés à la [page des politiques de la Banque Laurentienne de notre site Web](#).

Le présent rapport contient nos déclarations annuelles, qui soulignent nos contributions à l'économie et à la société du Canada. Ces divulgations respectent les exigences du *Règlement sur la déclaration annuelle* du gouvernement fédéral canadien, adopté le 21 mars 2022. Ces déclarations figurent aux pages 48 à 54.

Certaines données RH, marquées par le (✓) à la page 55, ont fait l'objet d'une vérification par un tiers au niveau d'assurance limitée par Ernst & Young LLP. Le [rapport d'assurance limitée indépendant d'E&Y](#) peut être consulté sur notre site web.

This report is also available in English on our website at laurentianbank.ca.

Pour tout commentaire sur ce document, veuillez communiquer avec le Bureau de la direction à : communication@banquelaurentienne.ca



Message de la présidente

Tout au long de 2021, année qui a marqué le 175^e anniversaire de la Banque Laurentienne, notre équipe est restée déterminée à bien servir nos précieux clients et à assurer la continuité de nos activités, tout en traversant collectivement la deuxième année de la pandémie de COVID-19. Malgré les difficultés, la dernière année a également été marquée par de nombreuses réalisations tandis que nous procédions à la reconstruction de la Banque. Je suis extrêmement fière que nous ayons terminé l'année plus forts que jamais en travaillant ensemble, comme une seule équipe.

et chef de la direction

Une nouvelle raison d'être oriente notre approche stratégique

Le 10 décembre 2021, lors de la Journée virtuelle des investisseurs, nous avons été ravis de présenter le nouveau plan stratégique et la nouvelle raison d'être de la Banque :

« À la Banque Laurentienne, nous croyons que nous pouvons changer l'expérience bancaire pour le mieux. Que l'on doit voir au-delà des chiffres pour donner vie aux espoirs et aux rêves. Que d'être meilleur, c'est d'abord s'assurer que chacun ait sa place et sa chance de grandir et de prospérer. »

Notre nouvelle raison d'être est au cœur de notre approche stratégique quant aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et du cadre ESG que nous intégrons à tous les secteurs de l'entreprise.

Nous nous sommes engagés à accorder la priorité aux facteurs ESG au sein de notre organisation et à améliorer la transparence de l'information dans nos communications avec nos parties prenantes et dans nos rapports. Nous avons apporté des modifications à la présentation de l'information et nous sommes fiers de publier notre tout premier rapport ESG pour l'exercice 2021.

Un engagement personnel qui commence par la gouvernance

Les facteurs ESG nous permettent de construire un héritage durable pour nos clients, actionnaires et employés actuels et futurs ; c'est pourquoi je me suis personnellement engagée en ce sens. Pour concrétiser cet engagement, j'ai annoncé plus tôt cette année que j'agis à titre de championne ESG de la Banque Laurentienne. Je me tiendrai ainsi directement responsable de notre stratégie ESG et travaillerai en étroite collaboration avec le conseil d'administration dans le cadre de sa mission de surveillance des facteurs ESG. Dans le contexte de la structure de gouvernance du programme ESG, nous avons mis sur pied un comité directeur sur les pratiques ESG et un groupe de travail interfonctionnel composé de membres de la haute direction de tous les secteurs et services de la Banque. De plus, nous avons nommé notre chef de la direction financière à la tête de notre groupe de travail interne GIFCC. Pour superviser la mise en œuvre de ce mandat, nous avons créé un poste et avons accueilli notre nouvelle vice-présidente adjointe, ESG et durabilité. Nous avons également ajouté dans la dernière année des cibles d'équité, de diversité et d'inclusion aux tableaux de bord de tous nos dirigeants, associant ainsi directement les initiatives au rendement et à la rémunération de ces derniers.

Adoption d'une approche axée sur le client durant la pandémie

En 2021, la pandémie de COVID-19 a continué à sévir. La santé et la sécurité de nos clients et de nos employés sont demeurées notre priorité absolue. La diminution des interactions en personne avec nos clients a entraîné le développement accéléré d'outils pour servir ces derniers à distance. Nous avons notamment adopté la signature électronique DocuSign pour les clients des Services bancaires aux particuliers et des Services aux entreprises, et nous avons lancé notre toute première application mobile pour les particuliers, qui a été mise au point en moins de sept mois.

Bien entendu, répondre aux besoins bancaires de nos clients, c'est également les écouter et les aider à limiter les conséquences et les difficultés financières, dans la mesure du possible. En plus du soutien que nous leur offrons sur le plan individuel, nous contribuons grandement à apporter des changements positifs dans les domaines qui comptent le plus pour eux et pour nos collectivités. Par exemple, durant la pandémie, la question des services de garde abordables a été mise à l'avant-plan. Nous avons été heureux d'apprendre que le gouvernement fédéral prévoyait mettre sur pied un système pancanadien qui s'inspire du programme du Québec. La Banque Laurentienne offre depuis longtemps un programme de prêts qui aide à financer les centres de la petite enfance publics du Québec et nous sommes fiers de contribuer à soutenir ce secteur important.

Trouver des façons d'avoir une incidence positive sur l'environnement

Tel que discuté lors du Sommet de la COP26 de 2021, les pays doivent accélérer la mise en place de mesures pour lutter contre les changements climatiques et limiter le réchauffement de la planète à 1,5 degré. Nous prenons très au sérieux notre responsabilité de contribuer à la solution. Le 10 décembre, lors de la Journée virtuelle des investisseurs, la Banque Laurentienne a annoncé son engagement à ne pas financer directement les projets d'exploration, de production ou de mise en valeur du charbon, du pétrole et du gaz. Parallèlement, nous développons de nouvelles capacités afin d'aider nos clients à passer à une économie à faibles émissions de carbone et qui nous permettront d'accroître notre part dans les marchés connexes.

Nous sommes également fiers de notre rôle grandissant dans le marché des obligations vertes. En effet, nous avons contribué au financement de plus de 6,3 G\$ en obligations vertes et durables pour aider au développement d'importants projets écologiques. Pour nos clients qui souhaitent ajouter des placements respectueux de l'environnement à leur portefeuille, nous avons lancé deux fonds communs de placement ESG de Mackenzie et un nouveau CPG lié à des actions ESG : le CPG *Action Canadien Durable*.

Soutenir nos employés et les collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités

Je crois sincèrement que la réussite d'une organisation repose sur les personnes et la culture qui l'anime. En 2021, nous avons réalisé des progrès importants quant à la mobilisation et à l'engagement des employées pour qu'ils travaillent ensemble comme une seule équipe. En plus de notre nouvelle raison d'être, nous avons récemment dévoilé de nouvelles valeurs fondamentales qui guideront nos actions :

- Nous plaçons nos clients au premier plan
- Nous travaillons ensemble comme une seule équipe
- Nous faisons preuve de courage
- Nous sommes axés sur le résultat
- Nous croyons que tout le monde a sa place

Nous demeurons déterminés à écouter les membres de notre équipe et à apprendre d'eux en maintenant des communications bidirectionnelles ouvertes. L'an dernier, nous avons mis sur pied trois nouveaux groupes de ressources pour les employés afin de leur offrir un environnement plus équitable, diversifié et inclusif.

Pour ce qui est de la santé et du bien-être de nos employés, nous avons mis en œuvre plusieurs initiatives. Nous avons notamment bonifié les avantages sociaux, proposé des activités axées sur la santé physique et mentale et offert des congés payés pour la vaccination contre la COVID-19.

L'an dernier, la Banque Laurentienne a joué un rôle actif dans nos collectivités. Nous sommes fiers d'avoir réalisé nos engagements liés à l'initiative BlackNorth, notamment en recrutant plus de 5 % de notre main-d'œuvre étudiante dans la communauté noire et en versant un don de 25 000 \$ au Groupe 3737, un centre d'innovation entrepreneuriale situé dans le quartier Saint-Michel de Montréal, axé sur la diversité et l'inclusion. Nous avons aussi lancé le programme Banque Laurentienne dans la collectivité, une nouvelle campagne de dons dans la collectivité qui donne la possibilité aux employés de sélectionner les organismes sans but lucratif ou de bienfaisance qui recevront ces dons.

Faire le meilleur choix

Que ce soit dans nos activités, dans le recrutement des employés ou la sélection des fournisseurs, c'est en faisant le meilleur choix que nous respectons nos valeurs et intégrons les meilleures pratiques environnementales, sociales et de gouvernance dans tout ce que nous faisons.

Rania Llewellyn

Présidente et chef de la direction

À propos de la Banque Laurentienne

Fondée à Montréal en 1846, la Banque Laurentienne aide les familles, les entreprises et les collectivités à prospérer. Aujourd'hui, nous comptons plus de 2 800 employés qui travaillent ensemble, comme une seule équipe, pour offrir une vaste gamme de services financiers et de solutions axée sur le conseil à nos clients partout au Canada et aux États-Unis. Nous obtenons des résultats en plaçant nos clients au premier plan, en faisant le meilleur choix, en agissant avec courage et en croyant que chacun a sa place.

Banque Laurentienne. Voir au-delà des chiffres^{MC}

Notre raison d'être

Nous croyons que nous pouvons changer l'**expérience bancaire** pour le mieux. Que l'on doit voir au-delà des chiffres pour **donner vie aux espoirs et aux rêves**. Que d'être meilleur c'est d'abord s'assurer que chacun ait sa voix et sa chance **de grandir et de prospérer**.

Nos valeurs fondamentales

Nous plaçons **nos clients au premier plan**
Nous travaillons ensemble comme **une seule équipe**
Nous faisons preuve de **courage**
Nous sommes **axés sur le résultat**
Nous croyons que **tout le monde a sa place**

Notre stratégie en cinq points

- Agir comme une équipe gagnante
- Faire de notre taille un avantage
- Prioriser le client
- Simplifier
- Faire le meilleur choix

Nos activités

Services aux entreprises

Le secteur Services aux entreprises est le moteur de croissance de la Banque, offrant à nos clients une connaissance approfondie de leur secteur dans quatre domaines spécialisés de financement :

- Financement immobilier
- Financement d'équipement
- Financement d'inventaire
- Financement commercial (PME et syndication)

L'importance accordée à bâtir des spécialisations, combinée à une approche centrée client, a permis d'établir de solides relations à long terme et d'atteindre une croissance durable.

Services bancaires aux particuliers

Nos Services bancaires aux particuliers offrent une expérience omnicanale à plus de 460 000 clients :

- Réseau de succursales – La Banque est fière de ses 175 ans d'existence et de la forte reconnaissance de sa marque au Québec. Notre réseau de succursales au Québec a évolué vers un modèle 100 % conseil.
- Services bancaires numériques – Grâce à notre approche axée sur le numérique, nous offrons des produits et services bancaires numériques à nos clients partout au Canada. Nous avons récemment amélioré notre offre numérique, notamment en lançant notre nouvelle application mobile.
- Canal des conseillers et des courtiers – Nous sommes un important fournisseur de produits et de services bancaires à un solide réseau de conseillers financiers et de courtiers en prêts hypothécaires dans tout le Canada.

Marchés des capitaux

Notre secteur Marchés des capitaux offre à nos clients des produits et services financiers pertinents, ciblés et à valeur ajoutée, à des prix concurrentiels, grâce à un réseau de distribution efficace et diversifié. Ses principales activités sont les suivantes :

- Émission, vente et négociation d'actions et de titres canadiens à revenu fixe, y compris les produits titrisés.
- Le groupe Marchés des capitaux d'emprunt offre des produits et services aux émetteurs de titres à revenu fixe tels les gouvernements fédéral, provinciaux, municipaux ainsi qu'aux entreprises.
- Tirer parti des solides relations avec nos clients des Services aux entreprises pour identifier et saisir les opportunités de ventes croisées dans nos principaux secteurs verticaux.
- Fournir des solutions et des produits structurés.
- Services institutionnels (services de garde et de courtage) pour les courtiers remisiers indépendants, les gestionnaires de portefeuille et les courtiers en valeurs mobilières.
- Produits négociés sur le marché des changes (comptant, à terme et en option) pour servir nos clients commerciaux et institutionnels.
- Services de gestion de patrimoine pour les investisseurs particuliers.



Faits saillants

78 emplacements

au Canada et aux États-Unis, dont

58 succursales

au Québec

Total des actifs

45,1 G\$



**Plus de
2 800**

employés

À l'écoute de nos

Nous communiquons constamment avec nos parties prenantes pour mieux comprendre leurs intérêts et leurs attentes et ainsi veiller à ce que nos activités et nos actions répondent à leurs besoins. Que ce soit dans nos interactions quotidiennes ou en abordant les principaux facteurs ESG, nos parties prenantes exercent un rôle d'influence dans nos pratiques et stratégies commerciales.

parties prenantes

Parties prenantes	Modes de communication	
Clients	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sites Web et services bancaires en ligne ▪ Service par téléphone ▪ Outil sécurisé pour échanger de l'information confidentielle par courriel ▪ Boîtes de courriel dédiées ▪ Médias sociaux : Facebook, LinkedIn, Twitter, YouTube ▪ Ombudsman et processus de gestion des plaintes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Champion des aînés désigné ▪ Rencontres, appels téléphoniques et échanges par courriel ▪ Sondages auprès des clients (Voix du client) ▪ Affichage et dépliants ▪ Bulletins d'information
Employés	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rencontres en personne et virtuelles entre la présidente et d'autres hauts dirigeants et des groupes d'employés de toute la Banque ▪ Rencontres mensuelles avec l'équipe de direction ▪ Événements virtuels trimestriels ▪ Publications internes : messages de la présidente, bulletins hebdomadaires sur les activités opérationnelles et organisationnelles ▪ Fil d'actualité intranet à l'intention des employés et des gestionnaires ▪ Communications directes entre les employés et leurs gestionnaires, et avec les Ressources humaines 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accès à l'Ombudsman ▪ Sondages sur l'engagement Voix des employés ▪ Groupes de ressources pour les employés et séries de Conversations courageuses ▪ Formations sur des sujets précis comme la conformité, les préjugés inconscients et la prévention du harcèlement, de la violence et de la discrimination en milieu de travail ▪ Ligne téléphonique de dénonciation et processus établi pour des soumissions anonymes
Actionnaires et investisseurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conférence téléphonique sur la divulgation des résultats financiers trimestriels et annuels ▪ Assemblée annuelle des actionnaires ▪ Journée des investisseurs ▪ Rencontres avec des analystes financiers et des investisseurs ▪ Tournée de présentation auprès des investisseurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Circulaires de sollicitation de procurations de la direction ▪ Notice annuelle ▪ Rapport ESG ▪ Rapports annuels et trimestriels ▪ Sites Web de la Banque Laurentienne et de ses lignes d'affaires
Grand public et collectivités	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapports publics, dont le rapport annuel et le rapport ESG ▪ Contacts réguliers avec les médias ▪ Comptes de médias sociaux : Facebook, LinkedIn, Twitter, YouTube 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sites Web de la Banque Laurentienne et de ses lignes d'affaires ▪ Activités liées aux dons et commandites
Autorités réglementaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rencontres, appels téléphoniques et échanges par courriel 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapports réglementaires

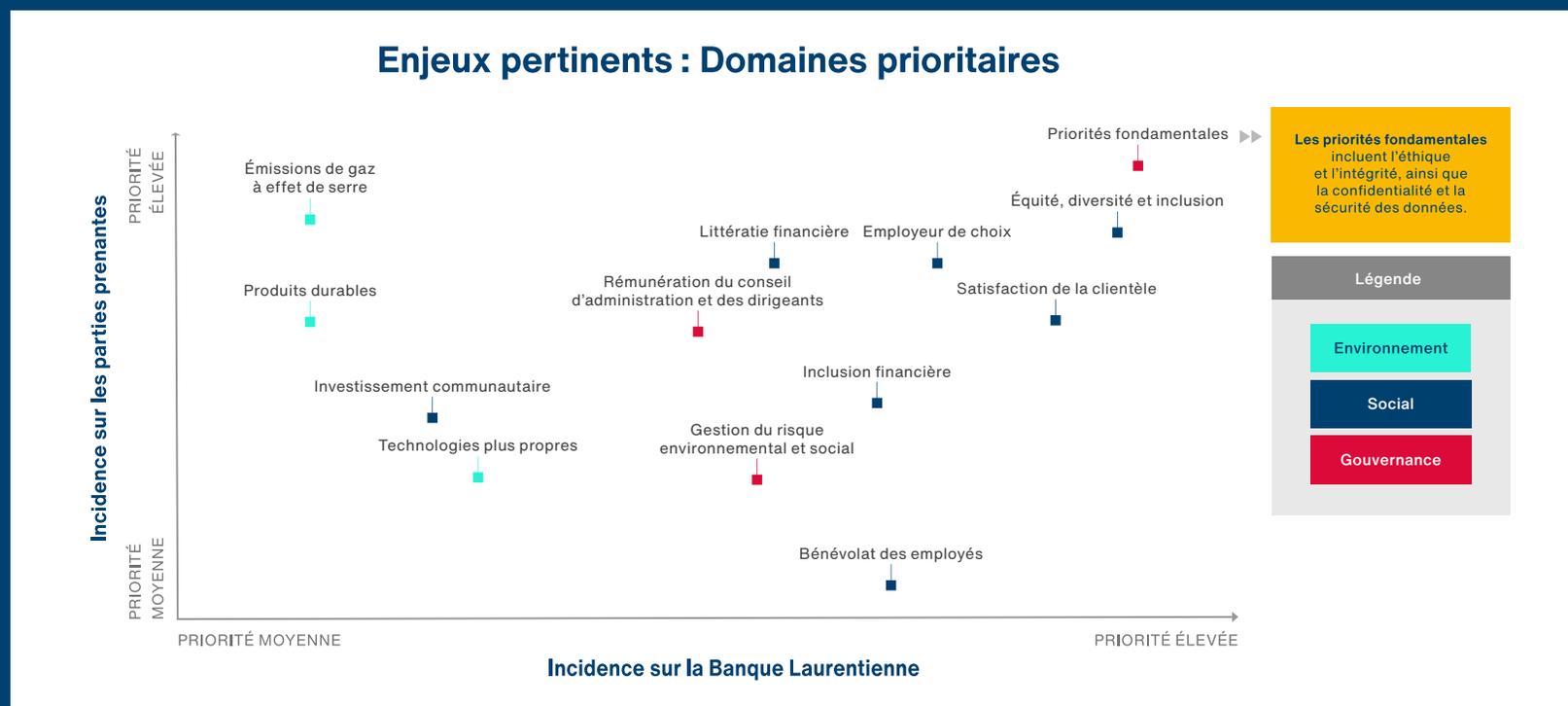
Enjeux pertinents

La Banque Laurentienne s'est engagée à rehausser son approche de gestion responsable en conformité avec les normes internationales.

Pour élaborer notre rapport ESG et notre orientation stratégique, nous avons demandé une évaluation des enjeux pertinents afin d'obtenir l'avis des parties prenantes internes et externes sur les facteurs ESG les plus importants pour la Banque Laurentienne. Cette évaluation respecte les normes de développement durable de la *Global Reporting Initiative (GRI)* et se fonde sur les éléments suivants :

- Rapports d'analyse indépendants sur les attentes des clients et les tendances du marché
- Analyse comparative avec les pairs, tendances du secteur, agences de notation et meilleures pratiques internationales
- Entrevues avec des membres de la haute direction, des investisseurs et d'autres parties prenantes
- Sondage auprès des employés de la Banque Laurentienne

L'évaluation et le graphique des enjeux pertinents ont été examinés et validés lors d'ateliers avec le groupe de travail ESG et le comité directeur sur les pratiques ESG de la Banque Laurentienne. Le graphique final a été examiné par le comité de divulgation de la Banque et le comité des ressources humaines et de régie d'entreprise du conseil d'administration.



Vous trouverez de l'information sur notre façon de répondre à chacun de ces enjeux dans les sections respectives du présent rapport.

Notre parcours ESG

Depuis 175 ans, la Banque Laurentienne s'engage à avoir une incidence positive dans la vie de ses clients et de ses employés et à investir dans les collectivités qu'elle dessert. Une saine gestion des facteurs ESG est importante pour nous, car nous constatons une corrélation directe entre la croissance de notre chiffre d'affaires et le fait d'attirer et de maintenir en poste des personnes talentueuses et de répondre aux attentes changeantes de nos parties prenantes.

En 2021, nous avons réalisé des progrès notables dans notre programme ESG en intégrant les principes ESG à notre nouvelle raison d'être, à nos valeurs fondamentales, à notre processus décisionnel et à nos mesures. Guidés par notre nouvelle raison d'être – nous pouvons changer l'expérience bancaire pour le mieux – nous prenons des mesures importantes pour intégrer ces principes à toutes nos pratiques commerciales.

Nous avons déployé des efforts considérables au cours de la dernière année afin de bien saisir nos points forts et les aspects à améliorer, dont nos divulgations d'information. Nous y sommes arrivés en menant des discussions réfléchies avec nos parties prenantes et en consultant des experts indépendants afin de cibler les principales priorités stratégiques qui guideront notre approche :

- Créer de la valeur pour la **Banque, nos clients, nos employés et nos actionnaires.**
- Déterminer comment **hiérarchiser et gérer les risques et les lacunes liés aux facteurs ESG.**
- Obtenir un engagement à **l'échelle de l'entreprise.**
- Susciter l'engagement de tous les employés afin qu'ils **participent à l'élaboration de nos normes ESG et les mettent en application.**

Nous nous engageons à l'égard de l'amélioration continue en matière de transparence et de communication des progrès réalisés par la Banque Laurentienne concernant les facteurs ESG.

- Cette année, nous avons commencé à divulguer des mesures pertinentes, le cas échéant, tirées des normes du *Sustainability Accounting Standards Board (SASB)* en ce qui a trait aux services bancaires commerciaux, aux services bancaires aux particuliers, au financement hypothécaire et aux services bancaires d'investissement et de courtage. Nous continuerons notre collaboration avec les lignes d'affaires afin d'améliorer la disponibilité des données ESG importantes et de nous aligner sur les normes de développement durable pertinentes.
- Les divulgations en adéquation avec les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) ont été intégrées aux annexes du présent rapport.
- En 2021, nous avons établi une structure de gestion de programme pour les facteurs ESG et les recommandations du GIFCC. La présidente et chef de la direction de la Banque a accepté d'assumer le rôle de championne ESG et notre chef de la direction financière préside notre groupe de travail interne GIFCC.
- Nous avons lancé une évaluation des risques climatiques à l'échelle de la Banque pour analyser notre situation actuelle et élaborer une carte de ces risques. Cette évaluation a été prise en compte dans notre rapport GIFCC de 2021, qui est inclus dans le présent rapport.
- Nous continuerons à collaborer avec des parties prenantes internes et externes pour cerner des occasions d'améliorer nos rapports et nos divulgations ESG. Nous veillerons également à assurer notre conformité aux normes internationales en matière de rapports ESG, dont les normes du SASB et du GIFCC, et à suivre les initiatives récentes, comme le nouveau conseil des normes internationales d'information sur la durabilité (ISSB). Nos divulgations selon les normes du SASB et du GIFCC sont résumées dans les annexes à partir de la page 37.

Nous sommes aux premiers stades du parcours ESG à la Banque Laurentienne. Nous savons qu'il reste encore beaucoup de travail à faire, mais nous sommes fiers de tout ce que nous avons accompli en 2021. Nous sommes impatients de mettre en place un programme de développement durable avec l'appui et l'engagement sans réserve de nos dirigeants et de nos employés.

Environnement



À la Banque Laurentienne, nous savons que nous avons la possibilité de contribuer de façon réelle et durable à l'environnement en réduisant nos émissions de gaz à effet de serre, en investissant dans des projets écoresponsables, en finançant des projets écologiques et en renforçant la sensibilisation auprès de nos parties prenantes. En 2021, nous avons continué de respecter notre feuille de route pour l'adoption des recommandations du GIFCC, puis élaboré d'autres stratégies et programmes en faveur de l'environnement.

Sujets prioritaires

18 Produits durables et technologies plus propres

20 Émissions de gaz à effet de serre et répercussions environnementales

Produits durables et technologies plus propres

Pourquoi c'est important

La promotion du développement durable par l'intermédiaire de nos activités de financement contribuera à la croissance du marché du financement durable et nous permettra d'être en bonne position pour servir nos clients dans ce secteur.

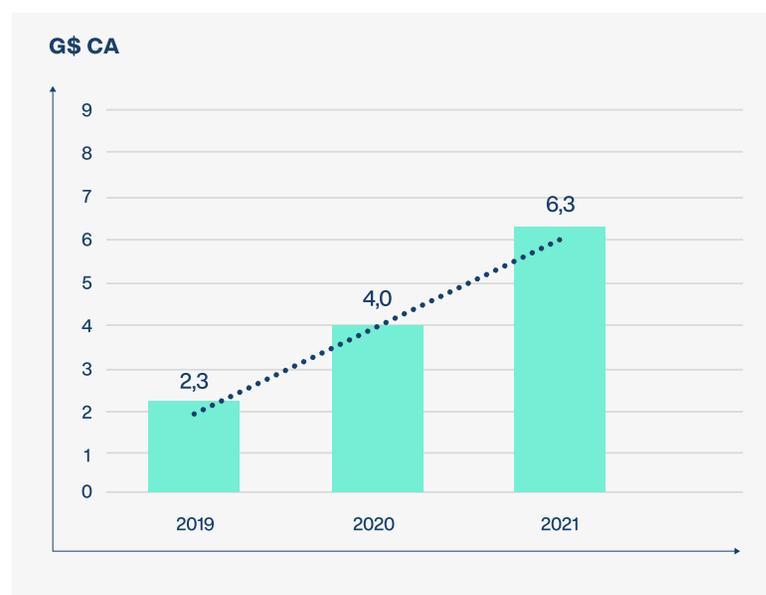
Lors de la COP26, les Nations Unies et les leaders mondiaux ont ciblé les produits financiers durables comme étant des catalyseurs importants de la transition vers une économie sans carbone d'ici 2050. En 2021, dans le contexte de notre engagement stratégique visant à *faire le meilleur choix*, la Banque Laurentienne a élargi son offre en matière de financement durable.

Obligations vertes et sociales

Notre secteur Marchés des capitaux a continué à jouer un rôle de plus en plus important dans les services de conseil et dans la proposition de solutions de prêt innovantes.

- Depuis 2019, notre contribution au marché des obligations vertes n'a cessé d'augmenter.
- En 2021, Valeurs mobilières Banque Laurentienne a contribué au financement de plus de 6,3 G\$ en obligations vertes et durables pour aider au développement d'importants projets écologiques.
- Valeurs mobilières Banque Laurentienne a participé au syndicat bancaire qui a financé l'émission d'obligations vertes la plus importante en Ontario, en recueillant 2,75 G\$.

Participation de VMBL aux marchés des obligations vertes et durables



Financement responsable

Nous soutenons fièrement nos clients de Valeurs mobilières Banque Laurentienne et des Services aux entreprises qui sont engagés à développer des entreprises durables.

- Des membres de notre équipe gèrent un portefeuille de plus de 200 M\$ destiné aux énergies renouvelables qui fournit principalement du financement à des projets d'énergie solaire.
- Par contre, moins de 0,5 % de notre portefeuille de prêts total est relié aux secteurs des mines, de l'exploitation en carrière et de pétrole et de gaz.
- En décembre 2021, la Banque a annoncé son engagement à ne pas financer directement les projets d'exploration, de production ou de mise en valeur du charbon, du pétrole et du gaz.

Gestion de patrimoine

BLC Services financiers offre une gamme de fonds communs de placement de la Banque Laurentienne, dont des fonds liés aux facteurs ESG, par l'intermédiaire de Placements Mackenzie (« Mackenzie »).

- Mackenzie est signataire des Principes pour l'investissement responsable (PRI) soutenus par les Nations Unies. Il est possible de consulter sa déclaration annuelle relativement à ces principes sur le [site Web des PRI](#) (en anglais).

En 2021, la Banque a élargi son offre de produits ESG pour répondre à la demande grandissante des clients pour des investissements respectueux de l'environnement :

- Lancement de deux nouveaux Fonds mondiaux d'obligations durables Mackenzie¹, distribués par BLC Services financiers inc.
- Lancement d'un certificat de placement garanti (CPG) lié aux actions ESG nommé CPG Action Canadien Durable.

Intégration ESG

Faire le meilleur choix signifie intégrer les principes ESG dans notre travail tant dans les lignes d'affaires que dans les produits. Cette intégration est dirigée et soutenue par le comité directeur sur les pratiques ESG et le groupe de travail ESG décrits à la page 30 du présent rapport. En outre, en 2021, nous avons organisé des sessions ESG 101 pour tous les vice-présidents adjoints et nous continuons à déployer cette formation dans toute l'organisation en 2022.

¹ Le Fonds équilibré mondial de durabilité Mackenzie, le Fonds mondial toutes capitalisations de l'environnement Mackenzie Greenchip et le Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie.

Émissions de gaz à effet de serre et répercussions environnementales

Pourquoi c'est important

Le renforcement de la résilience et de l'efficacité énergétique dans nos activités nous permettra d'améliorer la rentabilité, d'accroître notre part de marché et de contribuer à la prospérité des collectivités.

À la Banque Laurentienne, nous reconnaissons que nous avons le pouvoir de réduire les répercussions environnementales de nos opérations matérielles.

Immeubles écologiques

Les principaux bureaux de l'entreprise sont situés dans des immeubles certifiés LEED (LEED or à Toronto ; LEED argent à Montréal). Les caractéristiques écologiques et les éléments de conception intelligents de ces immeubles nous permettent d'améliorer notre efficacité énergétique et d'avoir une incidence considérable sur l'atteinte des objectifs environnementaux globaux. Nous travaillons avec les gestionnaires d'immeubles pour promouvoir la sensibilisation aux pratiques de gestion de l'énergie et des déchets et nous encourageons la participation à des programmes qui mettent en valeur leur importance. Dans tous les bureaux de l'entreprise, de l'éclairage à détecteur de mouvement, des espaces à température contrôlée et des mesures de réduction de la consommation d'eau sont en place.

Émissions de gaz à effet de serre

En 2020, la Banque Laurentienne a débuté le calcul de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de portée 1 et 2, en mettant l'accent sur les bureaux corporatifs de l'entreprise. Cette année, nous avons élargi ce calcul à l'ensemble de notre empreinte physique, tirant parti de l'approche et des outils que recommande le Protocole des gaz à effet de serre. Nous estimons nos émissions de portée 1 à 1 633 tonnes éq. CO₂, et nos émissions de portée 2 à 293 tonnes éq. CO₂. Pour certains espaces loués, ces calculs ont été fondés sur des estimations et des hypothèses sur la consommation d'énergie au lieu d'informations détaillées. Nous avons l'intention d'améliorer la précision de ces résultats. Des renseignements supplémentaires sur nos calculs liés à la consommation d'énergie, aux déplacements et aux émissions de GES et les résultats de l'exercice 2021 se trouvent à l'annexe à la page 57.

Le 3 février 2022, la Banque Laurentienne s'est jointe au *Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF)* et nous avons commencé à calculer les émissions financées de portée 3 pour les catégories d'actifs pertinentes.

Mobilisation des employés pour avoir une incidence positive

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19 qui a continué de sévir en 2021, la plupart de nos employés ont travaillé à domicile pendant la plus grande partie de l'année. Dans des circonstances normales, nous encourageons activement nos employés à adopter un état d'esprit écologique au bureau afin qu'ensemble, nous puissions minimiser notre empreinte environnementale. De plus, nous avons annoncé en 2021 notre décision d'adopter une approche qui privilégie le télétravail, ce qui permettra de réduire davantage les émissions de GES et les déchets de papier dans l'avenir.

Déplacements d'affaires :

- En 2021, les déplacements d'affaires étaient toujours restreints en raison de la pandémie. Auparavant, la technologie nous permettait de réduire considérablement la nécessité de voyager pour affaires, car plusieurs de nos espaces de rencontres sont dotés de systèmes de vidéoconférence.

Réduire, réutiliser et recycler :

- La gestion des fournitures de bureau, de la papeterie et du papier est centralisée afin d'éviter les surplus et les déchets inutiles. Elle nous permet aussi de maximiser les efforts de recyclage pour des fournitures telles que la poudre d'encre à imprimante et les cartouches d'encre.
- Nous déconseillons l'utilisation des plastiques à usage unique et encourageons tous les membres de l'équipe à utiliser des bouteilles et tasses réutilisables pour réduire leur dépendance au plastique.
- Nous avons installé des stations de tri pour les ordures, le recyclage et les déchets verts dans les salles à manger et les salles de détente pour les employés dans les bureaux corporatifs.

Réduction de la consommation de papier :

Le papier est une source de gaspillage courante qui entraîne des répercussions environnementales importantes – particulièrement dans le secteur des services financiers.

- En 2021, notre consommation de papier à l'interne a diminué de façon drastique. Cette baisse est principalement attribuable au fait que les membres de l'équipe travaillaient à domicile.
- L'adoption de DocuSign et l'utilisation des signatures électroniques nous a permis de réduire davantage les exigences d'impression.
- Nous faisons aussi constamment la promotion d'options écologiques auprès de nos clients grâce aux différents services bancaires sans papier que nous offrons, comme les services bancaires téléphoniques et en ligne, les options de dépôt direct et les paiements de factures préautorisés. Nous encourageons également les clients à opter pour les relevés électroniques pour réduire la consommation de papier.

Déplacement quotidien des employés :

- Nos bureaux du centre-ville sont situés près de systèmes de transport en commun, ce qui facilite les déplacements de nos employés.
- Des espaces pour les vélos sont disponibles à chacun de nos bureaux.
- Les emplacements de nos bureaux sont dotés de zones pour garer les véhicules électriques.
- Une approche axée sur le télétravail est mise en œuvre dans le cadre de notre stratégie « Milieu de travail du futur », ce qui pourrait réduire les émissions associées aux déplacements.

Partenariats stratégiques

La création de partenariats visant des initiatives environnementales est l'une des façons pour la Banque d'avoir une influence durable et positive dans les collectivités où elle exerce ses activités.

- Dans la mesure du possible, nous recherchons des options écologiques pour l'approvisionnement et faisons affaire avec des partenaires et des fournisseurs respectueux de l'environnement.
- La pandémie de COVID-19 a mis en lumière l'importance d'avoir accès à des cadres de vie et à des espaces verts. En 2021, la Banque a établi un partenariat avec Arbres Canada afin de planter 500 arbres partout au pays et ainsi soutenir les efforts de reboisement de l'organisme dans le cadre de son programme national de verdissement.
- Depuis 2015, nous réduisons les émissions de carbone de nos activités et utilisons des sources d'énergie renouvelable au Canada en optant pour l'électricité verte dans nos bureaux de Montréal et Toronto, grâce à notre partenariat avec Bullfrog Power, division Durabilité de Spark Power.

Social



À la Banque Laurentienne, nous travaillons sans relâche pour bâtir et favoriser une culture équitable, diversifiée et inclusive, offrir une expérience employé valorisante, tisser des liens durables avec nos clients et enrichir les collectivités que nous desservons. En 2021, un important virage s'est amorcé dans la culture de la Banque, bien ancrée dans les trois piliers stratégiques que nous avons établis pour guider toutes nos actions au cours de la dernière année : promouvoir une approche centrée sur le client, créer une organisation agile et un état d'esprit novateur, et mobiliser et responsabiliser nos employés pour qu'ils travaillent comme « une seule équipe ».





Sujets prioritaires

24 Équité, diversité
et inclusion (EDI)

25 Employeur de choix

26 Satisfaction de la clientèle
et inclusion financière

27 Investissement
communautaire et bénévolat
des employés

Équité, diversité et inclusion (EDI)

Pourquoi c'est important

Créer un milieu de travail équitable, diversifié et inclusif, reposant sur l'équité et l'appartenance, nous permet d'attirer et de maintenir en poste les personnes les plus talentueuses, de répondre aux attentes variées des clients et de différencier notre entreprise sur le marché.

À la Banque Laurentienne, nous croyons qu'être meilleur, c'est d'abord s'assurer que chacun a sa place et sa chance de grandir et de prospérer. En 2021, nous avons instauré des objectifs en matière d'EDI dans les tableaux de bord de tous les dirigeants pour responsabiliser la direction afin de concrétiser cette vision. De plus, pour soutenir nos employés, nos clients et nos partenaires, nous avons mis en œuvre ce qui suit :

- Lancement de l'initiative des Conversations courageuses afin de créer un espace sûr permettant aux membres de l'équipe issus de différents milieux de partager leur histoire et d'apprendre les uns des autres.
- Mise sur pied de trois nouveaux groupes de ressources pour soutenir les membres de notre équipe et nos alliés : le Réseau des employés issus de la communauté noire (RENBL), le Groupe de ressources pour les employés FIERTÉ pour la communauté LGBTQ2S+ et le Groupe de ressources pour les femmes – Forte au féminin.
- Réalisation de nos engagements liés à l'initiative BlackNorth, notamment en recrutant plus de 5 % de notre main-d'œuvre étudiante au sein de la communauté noire et en versant un don de 25 000 \$ au Groupe 3737, un pôle d'innovation entrepreneuriale axé sur la diversité et l'inclusion, situé dans le quartier Saint-Michel, à Montréal.

- Élaboration et mise en œuvre d'une formation sur les préjugés inconscients à l'échelle de la Banque, y compris des séances pour les gestionnaires sur le leadership inclusif, ainsi qu'une formation pour les membres du conseil d'administration.
- Lancement d'un questionnaire d'auto-identification amélioré pour l'équité en matière d'emploi afin de mieux comprendre la diversité de notre milieu de travail.
- Élaboration de politiques en matière d'EDI pour le conseil d'administration et les employés, qui ont été approuvées par le conseil d'administration en 2022.

La Banque est déterminée à s'assurer que son processus de rémunération soit juste, quel que soit le genre, et à offrir un traitement jugé équivalent du point de vue des droits, des avantages sociaux, des obligations et des possibilités à tous les candidats et employés. À cette fin, la Banque a recours à des processus d'examen et

d'approbation approfondis de sélection des candidats pour tous les postes, y compris ceux de gestion et de direction. La Banque utilise des lignes directrices sans discrimination de genre, comme des échelles salariales, pour déterminer le salaire et la rémunération incitative standard par niveau. Les augmentations au mérite et la gestion du rendement font l'objet d'un suivi actif et sont soumises à un processus d'approbation rigoureux dans le cadre duquel les résultats sont contrôlés pour l'ensemble de la main-d'œuvre, mais aussi ventilés par genre pour en évaluer l'équité. En outre, la Banque honore ses obligations provinciales en matière d'équité salariale pour ses entités au Québec et en Ontario et elle s'engage à respecter les normes de la nouvelle législation fédérale sur l'équité salariale.

Un résumé public de nos politiques en matière d'équité, de diversité et d'inclusion est présenté à la page des [politiques du site Web de la Banque Laurentienne](#).

Employeur de choix

Pourquoi c'est important

Nos employés sont notre atout le plus important et, en attirant et en maintenant en poste les personnes les plus talentueuses, nous pouvons proposer les meilleurs services qui soient à nos clients. Nous nous engageons à offrir un milieu de travail flexible et agile où les employés se sentent en sécurité, soutenus et motivés à faire une différence positive.

Nos gestionnaires s'engagent à être toujours à l'écoute des membres de notre équipe et à investir dans leur réussite, tout en travaillant à la réalisation de notre objectif commun, à savoir la création d'une équipe gagnante.

Voici un aperçu de ce que nous avons accompli en 2021 :

- Lancement d'un sondage sur l'engagement des employés pour la première fois en 9 ans. L'indice d'engagement des employés a augmenté de 17 points depuis 2012 pour atteindre 74 % et la confiance envers l'équipe de gestion a atteint un niveau record de 89 %.
- Lancement d'un sondage auprès de tous les employés de la Banque sur les habitudes, les préférences et les attentes en matière de travail afin d'élaborer notre stratégie « Milieu de travail du futur », ayant obtenu un taux de participation de 81 %. En outre, 1 000 employés de tous les secteurs, services et niveaux de la Banque se sont portés volontaires pour faire partie d'un groupe consultatif ayant comme mission de fournir de la rétroaction supplémentaire sur notre modèle « Milieu de travail du futur », et ce, par l'entremise de groupes de discussion, d'entrevues et de sondages en ligne.
- À la lumière des commentaires des employés, nous avons annoncé l'adoption d'un modèle de travail flexible et hybride où le télétravail est l'approche privilégiée pour toutes les tâches qui peuvent être effectuées à distance.
- La santé et la sécurité de nos employés sont demeurées la priorité pendant la pandémie de COVID-19 ; plus de 70 % de notre main-d'œuvre continue de travailler de la maison. De plus, des protocoles ainsi que des règles strictes sont en place dans nos bureaux et nos succursales pour préserver la sécurité de nos employés de première ligne.
- Chaque employé reçoit jusqu'à quatre heures de congé payé pour chaque dose de vaccin contre la COVID-19 reçue.
- Bonification des avantages sociaux des employés, dont une version améliorée du programme d'aide aux employés et à la famille, l'ajout d'un compte de dépenses de santé et de bien-être et d'un service de télémédecine avec accès à des experts et à des services de soins de santé en tout temps.
- Lancement du Service d'assistance prioritaire pour les employés qui sont des clients de la Banque Laurentienne.
- Invitation à tous les employés à participer au Défi bien-être pour promouvoir l'activité physique et la saine compétition entre collègues. La Banque a remis, en novembre 2021, 5 000 \$ au nom de l'équipe gagnante à Anorexie et boulimie Québec, un organisme sans but lucratif dont la mission est de garantir une aide immédiate, spécialisée et gratuite aux personnes atteintes d'un trouble du comportement alimentaire et à leurs proches.
- Promotion d'un meilleur équilibre travail-vie personnelle par la mise en place d'un horaire d'été afin que les employés puissent bénéficier de quatre vendredis après-midi de congé payés.

Satisfaction de la clientèle et inclusion financière

Pourquoi c'est important

Pour garantir une expérience client inclusive, centrée sur l'humain et durable, chaque décision que nous prenons doit tenir compte du client, de ses besoins particuliers et de la manière dont il peut évoluer avec nous.

En 2021, nous avons continué à nous concentrer sur des moyens d'améliorer l'expérience client et l'accès aux services financiers :

- Nous avons trouvé de nouvelles façons d'entrer en contact avec nos clients pour mieux comprendre leurs attentes et mettre en place des mesures pour améliorer leur expérience, notamment grâce à un sondage d'engagement « Net Promoter Score » amélioré dans plusieurs de nos lignes d'affaires.
- Nous avons complété la mise en œuvre du Code de conduite pour la prestation de services bancaires aux aînés et publié le premier rapport de notre champion des aînés. Le rapport 2021 est accessible sur notre site Web et est résumé à la page 54 du présent rapport.
- Nous avons continué à offrir un accès aux services bancaires aux populations mal desservies grâce à des produits spécifiques, gratuits ou à frais réduits, destinés aux personnes à faible revenu, aux jeunes et aux personnes âgées. Vous trouverez plus de détails à la page 51 du présent rapport.
- Nous sommes fiers de soutenir les garderies privées subventionnées au Québec, en fournissant plus de 115 millions de dollars de financement en 2021 grâce à un programme dédié. Nous continuerons à nous concentrer sur la croissance de ce portefeuille au Québec et à travers le Canada.
- Nous avons mis en place de nouveaux outils comme DocuSign pour accepter les signatures électroniques de façon sécuritaire et ainsi gagner du temps et éliminer le papier.
- Nous avons développé la première application mobile de la Banque pour les particuliers, qui a été lancée en décembre 2021.
- Nous avons maintenu notre engagement envers l'accessibilité de nos services. Des renseignements sur notre politique en matière d'accessibilité et nos caractéristiques d'accessibilité sont présentés sur notre site Web.
- Nous avons introduit une politique de marketing responsable pour assurer la transparence des renseignements, laquelle est présentée sur notre site Web.

Investissement communautaire et bénévolat des employés

Pourquoi c'est important

Un engagement fort auprès de nos collectivités est pour nous un moyen puissant de mobiliser nos employés et de contribuer au développement économique local par l'entremise d'une société plus instruite en matière financière.

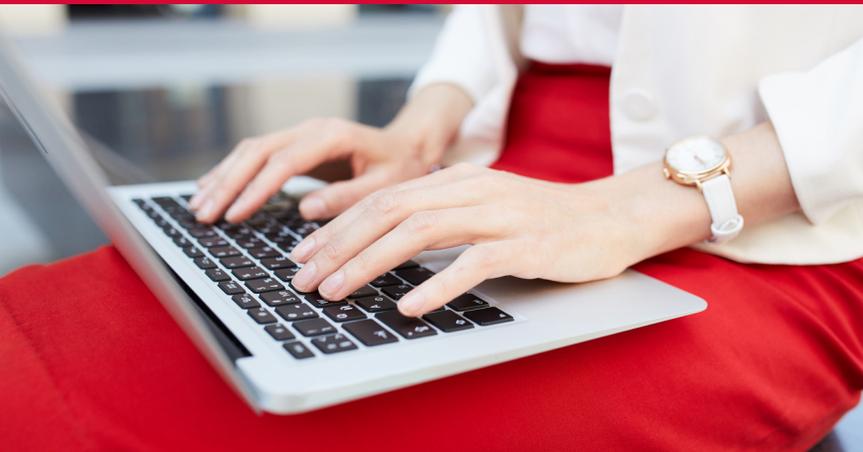
- Dans le cadre des célébrations de notre 175^e anniversaire, nous avons lancé une nouvelle campagne de dons à l'échelle locale, Banque Laurentienne dans la collectivité, qui donne la possibilité aux employés de nos succursales et de nos centres d'affaires de sélectionner les organismes sans but lucratif ou de bienfaisance locaux qui recevront un don. La Banque a remis près de 70 000 \$ à 67 organismes locaux, dont L'opération Habit de neige, qui fournit des vêtements chauds aux enfants dans le besoin, et la Fondation Leski, qui dresse des chiens de compagnie pour les victimes de crime et les personnes autistes ou atteintes de troubles de santé mentale.
- La Banque Laurentienne a fait un don de 25 000 \$ au Groupe 3737, un organisme sans but lucratif qui se consacre à la création d'emplois et au développement économique, mis sur pied par et pour des personnes issues de la diversité. Ce don vise à soutenir les entrepreneurs noirs, dans l'esprit de notre engagement à l'égard de l'initiative BlackNorth, qui consiste à consacrer au moins 3 % des dons d'entreprise au soutien des occasions d'affaires dans la communauté noire.
- Nous encourageons activement les employés à changer les choses dans leurs propres collectivités et nous versons des dons allant jusqu'à 200 \$ par employé aux organismes auxquels ceux-ci consacrent du temps et leurs talents.
- Les employés de la Banque Laurentienne participent à une campagne annuelle de dons, dans le cadre de laquelle la Banque verse un montant équivalent à celui des employés. En 2021, la Banque Laurentienne a reporté la campagne de dons des employés d'octobre à novembre. Cette année a été la plus fructueuse de l'histoire de la campagne, menée en collaboration avec PartenaireSanté, Centraide et la Croix-Rouge. Les employés ont recueilli plus de 115 000 \$, somme qui a été égalée et bonifiée par la Banque. Compte tenu du changement de période de la campagne, c'est-à-dire du quatrième au premier trimestre, ces montants figureront dans notre rapport ESG de 2022.
- En tout, la Banque a versé près de 300 000 \$ en dons d'entreprise en 2021. Ces dons ont permis de soutenir des organismes de divers secteurs : santé, éducation, arts et groupes communautaires locaux.



Depuis 175 ans, la Banque Laurentienne a gagné la confiance de ses parties prenantes en bâtissant l'entreprise sur des principes solides et des valeurs éthiques qui guident ses actions. Notre approche à l'égard de la gouvernance d'entreprise est bien ancrée dans les meilleures pratiques en matière de politiques, de processus et de relations pour gérer les risques de manière efficace et diriger nos activités avec transparence et intégrité.



Gouvernance



En 2021, nous avons poursuivi notre engagement en faveur des bonnes pratiques de gouvernance et avons davantage intégré les principes ESG dans les comités et dans les principes directeurs du conseil d'administration et de la direction.

La gouvernance ESG à la Banque Laurentienne

Les facteurs ESG sont une priorité aussi bien pour le conseil d'administration que pour la haute direction de la Banque Laurentienne. En 2021, nous avons révisé le mandat du conseil d'administration et de ses comités pour tenir compte de ces sujets importants. De plus, nous avons établi une nouvelle structure de gouvernance dirigée par la présidente et chef de la direction pour les enjeux ESG et les questions climatiques à la Banque.

Surveillance du programme ESG par le conseil d'administration

Notre conseil d'administration a joué un rôle actif dans les initiatives ESG de la Banque Laurentienne et il a mis à jour son mandat et celui des comités pour y inclure la surveillance des facteurs ESG. Il s'agit d'un impératif commercial stratégique qui exige un niveau accru d'efforts et d'énergie pour garantir que la Banque accomplisse des progrès. Les facteurs ESG sont traités comme l'une des principales responsabilités du conseil d'administration et ils font l'objet d'un examen à chaque réunion de celui-ci.

Rôles et responsabilités des comités du conseil d'administration

Dans le cadre de son mandat, le conseil d'administration doit, entre autres choses, donner le ton en ce qui concerne la culture d'intégrité et de comportement éthique à l'échelle de la Banque. Le conseil d'administration est responsable de définir la raison d'être de la Banque et de surveiller sa stratégie et sa gestion des risques, notamment les risques liés à l'évolution ESG.

Tous les membres des comités du conseil d'administration sont conscients de l'importance des principes ESG adoptés et gérés par la Banque, ainsi que de leur application dans les responsabilités de chaque comité.

Le **comité de gestion des risques du conseil d'administration** s'assure de l'équilibre entre les bénéfices et les risques et veille à ce qu'une combinaison adéquate de politiques, de processus et de procédures fonctionnels soit présente et appliquée pour gérer tout risque important auquel la Banque est ou pourrait raisonnablement être exposée. Cela inclut la supervision de l'intégration des principes ESG de la Banque au cadre d'appétit pour le risque et au cadre de gestion des risques de la Banque, y compris son application aux simulations de crise et au risque de crédit.

Le **comité des ressources humaines et de régie d'entreprise du conseil d'administration** est constitué par le conseil en vue de soutenir celui-ci dans l'exercice de ses fonctions liées aux ressources humaines et à la régie d'entreprise. Cela inclut la supervision des stratégies clés en matière de culture et de ressources humaines, notamment l'engagement des employés, leur santé et leur bien-être, l'équité, la diversité et l'inclusion.

Le **comité d'audit du conseil d'administration** est chargé de soutenir le conseil dans la supervision de l'intégrité des états financiers de la Banque, de la pertinence et de l'efficacité de ses contrôles internes, des compétences et de l'indépendance de l'auditeur externe ainsi que de la performance de la fonction d'audit interne et de l'auditeur externe. Cela inclut la surveillance des renseignements financiers dans les divulgations ESG, y compris les divulgations financières liées au climat.

Surveillance du programme ESG par la direction

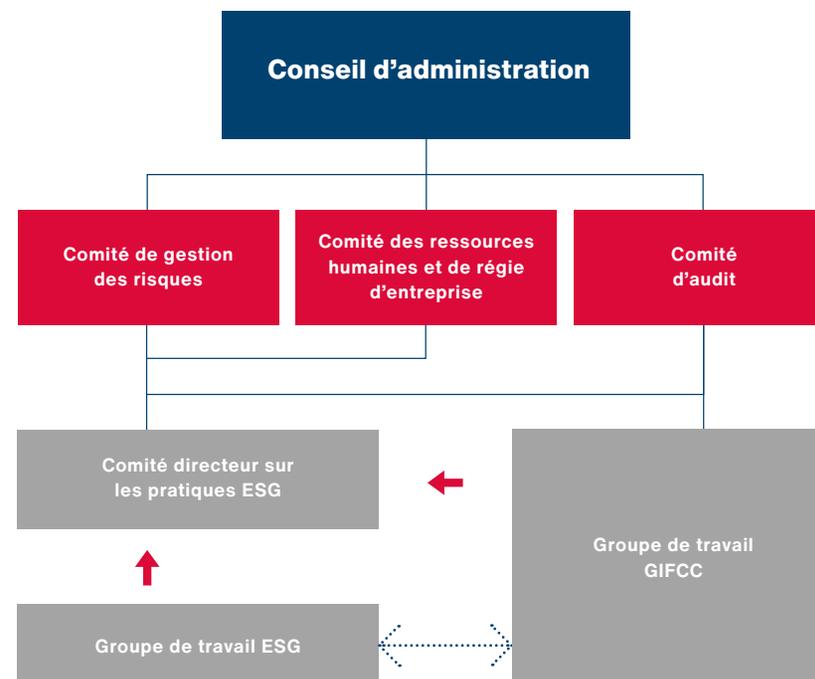
La gouvernance des facteurs ESG à la Banque Laurentienne repose sur trois comités principaux :

Le **comité directeur sur les pratiques ESG**, dirigé par notre présidente et chef de la direction, inclut tous les membres du comité exécutif. Son mandat principal consiste à émettre des directives stratégiques concernant les priorités et les investissements, ainsi qu'à prendre des décisions clés pour les piliers ESG. En 2021, le comité directeur sur les pratiques ESG a veillé à ce que les principes ESG soient intégrés à la stratégie renouvelée de la Banque et a participé au processus d'évaluation des enjeux ESG pertinents.

Le **groupe de travail ESG** est un comité opérationnel interfonctionnel chargé d'identifier les domaines prioritaires clés pour soutenir la stratégie ESG globale de la Banque.

Le **groupe de travail interne GIFCC**, présidé par notre chef de la direction financière, prend les principales décisions concernant le cadre du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques GIFCC. Vous trouverez plus d'information sur le groupe de travail interne GIFCC dans la section Rapport GIFCC de l'annexe, à la page 38.

En plus des comités de gouvernance, certains membres de la haute direction de la Banque Laurentienne sont responsables de facteurs ESG clés. Par exemple : le vice-président exécutif, chef des ressources humaines est responsable des programmes et des objectifs en matière d'équité, de diversité et d'inclusion ; le vice-président exécutif, chef de l'Information et de la technologie est responsable des programmes de cybersécurité ; et le vice-président exécutif, Opérations est responsable de nos objectifs de réduction des émissions de portée 1 et 2.



Sujets prioritaires

32 **Composition du conseil d'administration et rémunération des membres de la haute direction**

33 **Gestion du risque environnemental et social**

33 **Priorités fondamentales**

Composition du conseil d'administration et rémunération des membres de la haute direction

Pourquoi c'est important

Le fait d'avoir un conseil d'administration compétent et diversifié garantit que nos stratégies et nos décisions tiennent compte de tous les groupes de la société et nous permet de faire valoir, au moment de la prise de décision, des points de vue différents représentant les diverses collectivités dans lesquelles nous sommes présents.

La Banque est depuis longtemps un chef de file en matière de diversité des genres parmi les membres de son conseil d'administration et nous sommes fiers de notre histoire de premières :

- En 1997 : La Banque a été la première institution de ce type à nommer une femme, Jeannine Guillevin Wood, comme présidente du conseil d'administration. Par la suite, Isabelle Courville a été la deuxième femme dans l'histoire de notre pays à assumer ce rôle en présidant le conseil d'administration de 2013 à 2019.
- En 2020 : Nous avons accueilli Rania Llewellyn en tant que nouvelle présidente et chef de la direction de la Banque, la première femme à diriger une grande banque à charte canadienne.

La représentation égalitaire des genres parmi les membres du conseil d'administration de la Banque continue d'être surveillée ; ainsi, le conseil d'administration se compose de cinq femmes et de cinq hommes. Afin de favoriser la diversité du conseil d'administration, la Banque a établi des objectifs en la matière, qui ont été approuvés en février 2022.

À partir de 2022 :

- Au moins 45 % des administrateurs seront des femmes ou d'autres personnes de genre marginalisé (ce qui inclut les femmes transgenres et cisgenres, ainsi que toutes les personnes trans, bispirituelles et non binaires).
- Toute liste de candidats présentée au comité des Ressources humaines et de régie d'entreprise dans le cadre de la recherche de nouveaux administrateurs comprendra des candidats diversifiés.
- La diversité sera fortement prise en compte dans les décisions finales de nomination.

D'ici 2025 :

- Au moins 15 % des administrateurs s'identifieront comme membres d'un groupe sous-représenté (au-delà des femmes cisgenres).

Pour ce qui est de la rémunération des membres de la haute direction, nous avons fait évoluer nos régimes afin qu'ils correspondent aux valeurs de nos actionnaires. Nous avons ajouté des objectifs d'équité, de diversité et d'inclusion de même que des objectifs ESG aux tableaux de bord de tous les leaders en 2021.

Vous trouverez plus de renseignements à propos de la rémunération des membres de la haute direction et des objectifs en matière de diversité du conseil d'administration dans notre [Circulaire de sollicitation de procurations de la direction](#).

Gestion du risque environnemental et social

Pourquoi c'est important

Les facteurs sociaux et environnementaux sont de plus en plus importants pour de nombreux groupes de parties prenantes. Comprendre ces facteurs et les risques qui y sont associés nous permet de rester dans les limites de notre cadre d'appétit pour le risque.

Notre souci de l'environnement se reflète dans nos pratiques commerciales responsables. L'évaluation du risque environnemental est intégrée dans le processus standard de gestion des risques que nous suivons pour presque toutes les activités non liées au crédit des clients particuliers, à quelques exceptions près.

La gestion du risque environnemental et social – la possibilité qu'un client, un produit, une transaction, un fournisseur ou une activité puisse avoir une incidence négative sur la situation financière, les opérations, la conformité ou la réputation de la Banque – constitue un élément important de notre culture et de notre approche de la gestion des risques.

Une évaluation du risque environnemental effectuée par notre première et notre deuxième ligne de défense est incluse dans nos processus d'analyse et de diligence raisonnable lors du financement de projets à grande échelle comportant des enjeux sociaux et

environnementaux potentiels. De plus, nous exigeons généralement des rapports environnementaux préparés par une société indépendante et accréditée lorsque la Banque détient des biens immobiliers commerciaux en garantie.

De plus, la Banque Laurentienne continue à progresser dans l'évaluation et la divulgation des risques financiers liés au climat, conformément aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques. Vous trouverez plus de détails dans la section Rapport GIFCC de l'annexe, à la page 37 du présent rapport.

Priorités fondamentales

Pourquoi c'est important

En déterminant nos priorités ESG, nous savons que certains sujets sont fondamentaux pour notre réussite en tant qu'organisation. Ces sujets demeureront des priorités clés chaque année et, dans le cadre de ceux-ci, nous nous concentrons sur les activités qui auront le plus d'incidence et créeront le plus de valeur pour nos parties prenantes.

Éthique et intégrité

Parce que nos clients nous font confiance pour veiller à leur bien-être financier (et les aider à concrétiser leurs espoirs et leurs rêves), nous accordons la plus grande importance à cette responsabilité. C'est pourquoi la Banque s'est fermement engagée à respecter les normes d'intégrité et de professionnalisme les plus élevées dans tout ce qu'elle fait. Au cours de nos 175 ans d'histoire, nous avons toujours été fiers d'agir avec honnêteté et intégrité dans la gestion de nos affaires et dans le soutien que nous offrons à nos clients. Tous les dirigeants de la Banque partagent une responsabilité collective en matière d'éthique des affaires. Tous nos employés, ainsi que les fournisseurs avec qui nous interagissons, doivent respecter le strict Code d'éthique qui régit nos actions.

Politiques et codes

De nombreux codes et politiques régissent notre organisation et guident nos actions. La Banque s'engage à faire preuve de transparence et à rendre les politiques pertinentes et les résumés des politiques disponibles en ligne. Pour plus d'informations, veuillez consulter notre [site web](#).

Cybersécurité

Protéger la confidentialité et la sécurité des renseignements divulgués par les employés, les clients, les fournisseurs et les tiers nous permet d'établir une relation de confiance avec nos parties prenantes. En tant qu'institution financière, nous devons absolument avoir en place des mécanismes forts pour garantir la confidentialité et la sécurité des données afin de conserver notre licence d'exploitation.

Le monde devenant de plus en plus numérisé, une plus grande attention est accordée aux institutions financières et à la façon dont elles gèrent la sécurité des actifs d'information, en particulier les renseignements permettant d'identifier une personne et les autres données sensibles. La Banque Laurentienne a fait des progrès considérables dans le renforcement des protocoles de sécurité de l'information au cours de la dernière année et, bien que nous nous améliorions continuellement, nous sommes fiers des progrès que nous avons réalisés jusqu'à maintenant.

Les menaces pesant sur la chaîne d'approvisionnement et les risques liés aux tiers ayant augmenté ces derniers temps, nous avons récemment adapté et mis en œuvre un processus solide d'évaluation des tiers, dans le cadre duquel nous évaluons rigoureusement tous les partenaires et fournisseurs au moment de leur adhésion et tout au long de notre relation avec eux. Nous veillons également à garder les lignes de communication ouvertes afin d'être informés de toute menace et d'être en mesure de réagir rapidement et efficacement.

Par ailleurs, nous avons réagi à l'augmentation des attaques de rançongiciel en procédant à un examen approfondi de notre processus de gestion

des cyberincidents et en veillant à garder à jour nos stratégies et plans d'action afin d'être prêts à faire face à toute attaque. Nous avons coordonné un exercice à l'intention de nos dirigeants et des membres du conseil d'administration pour simuler une attaque de rançongiciel afin d'évaluer notre capacité de réaction et notre état de préparation.

Au cours de la dernière année, la Banque a recruté des candidats de haut niveau pour établir et diriger notre stratégie de cybersécurité, qui s'aligne sur le cadre du *National Institute of Standards and Technology (NIST)* et les meilleures pratiques du *Center for Internet Security (CIS)*. Pour ce qui est de l'avenir, nous sommes convaincus que nos investissements dans l'équipe et les technologies amélioreront notre capacité de détecter les nouvelles cybermenaces et d'y réagir.

Enfin, grâce à des campagnes de formation et de sensibilisation, nous avons constaté une augmentation du niveau de conscientisation de nos employés. Cela a permis d'améliorer la détection des courriels d'hameçonnage et a directement contribué à améliorer notre situation en matière de sécurité.

Confidentialité des données

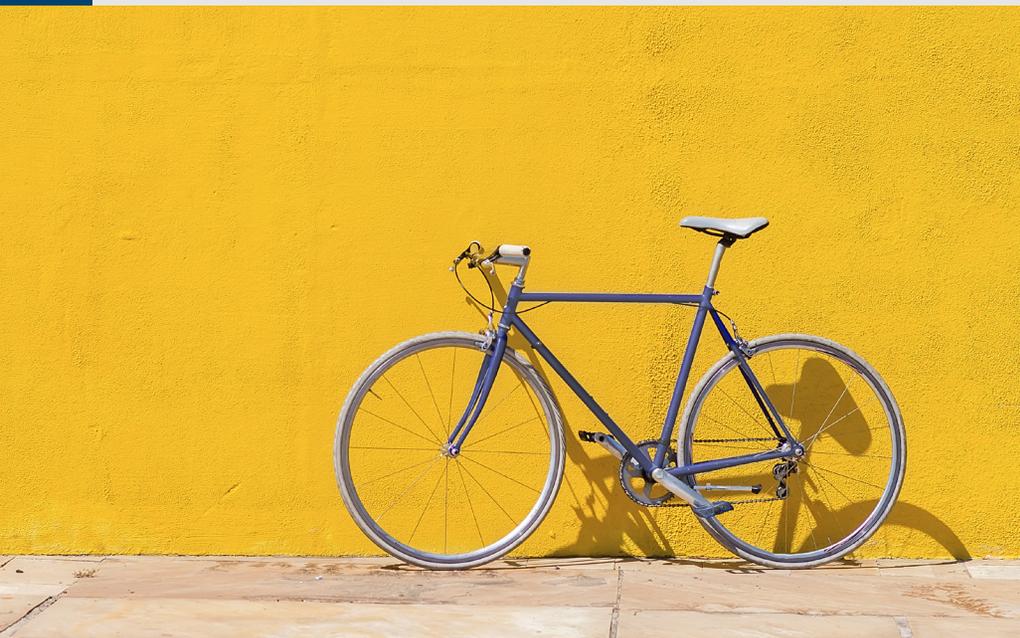
Nous avons adopté un programme complet de protection des renseignements personnels afin de protéger les renseignements personnels de nos clients et de nous conformer aux exigences légales et réglementaires applicables. La *Politique sur la protection des renseignements personnels* et la *Politique de conservation des documents* de la Banque décrivent comment repérer, gérer, mesurer, atténuer et signaler les risques liés à la protection des renseignements personnels dans l'ensemble

de nos activités. Notre programme de protection des renseignements personnels s'applique à tous les renseignements personnels que nous recueillons et traitons, indépendamment des territoires où ces renseignements sont détenus, qu'ils soient recueillis et traités par nous-mêmes ou en notre nom.

Notre chef de la protection de la vie privée fait partie de l'équipe Gestion du risque réglementaire et supervise notre programme de gestion du risque lié à la protection des renseignements personnels, qui adhère à dix principes visant à garantir la protection de tous les renseignements personnels et financiers. Le programme comprend des processus à l'échelle de l'entreprise pour gérer les incidents de confidentialité réels et potentiels et, le cas échéant, les incidents de confidentialité sont signalés aux autorités compétentes.

Tous les nouveaux employés doivent suivre une formation sur la protection des renseignements personnels dans le cadre de leur intégration, puis chaque année par la suite. Cette formation est complétée par une attestation annuelle dans notre Code d'éthique, qui comporte des obligations en matière de protection des renseignements personnels.

Nous demeurons déterminés à faire preuve de transparence quant à notre façon de gérer les renseignements personnels qui nous sont confiés. Pour plus d'information sur notre programme, veuillez consulter notre [Déclaration de confidentialité](#) et notre brochure [Questions de discrétion](#).



Annexes



Table des matières

- 37** Rapport GIFCC
- 44** Indice SASB
- 48** Déclaration annuelle
- 55** Tableaux de données supplémentaires

Rapport GIFCC

Les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) ont d'abord été publiées en 2017 afin de fournir un cadre de travail cohérent pour évaluer les effets des changements climatiques et les mesures à prendre et depuis, elles ont été largement utilisées par l'ensemble des industries et des secteurs. La Banque Laurentienne s'est engagée à adopter les recommandations du GIFCC et divulgue pour la première fois l'information pour l'année 2021.

Aperçu

Dans cette section, nous faisons état de notre situation actuelle à l'égard de quatre grands piliers : gouvernance, stratégie, gestion des risques et mesures et cibles. En 2021, nous nous sommes attachés à mettre en place un solide cadre de gouvernance au sein du conseil d'administration et de la direction tout en cherchant à mieux comprendre les conséquences, les occasions et les risques liés aux changements climatiques. De plus, nous avons inclus les facteurs climatiques dans le nouveau plan stratégique de la Banque qui a été annoncé en décembre 2021.

Gouvernance

Depuis 175 ans, nous avons gagné la confiance de nos parties prenantes en bâtissant notre entreprise sur des principes solides et des valeurs éthiques qui guident notre action. Notre approche à l'égard de la gouvernance d'entreprise est bien ancrée dans les meilleures pratiques en matière de politiques, de processus et de relations pour gérer les risques de manière efficace et diriger nos activités avec transparence et intégrité. En 2021, les mandats du conseil d'administration de la Banque et de ses comités ont été mis à jour afin de préciser la surveillance des facteurs ESG. La Banque Laurentienne fait état des risques et des occasions liés aux changements climatiques dans la catégorie Environnement de la gestion et de surveillance des facteurs ESG. De plus amples renseignements sur la supervision des facteurs ESG par le conseil d'administration se trouvent à la page 29 de ce rapport.

Voici des exemples de la manière dont les risques et les occasions liés aux changements climatiques peuvent éclairer les discussions du conseil d'administration :

Conseil d'administration : deux réunions en 2021 faisaient le point sur les facteurs ESG, notamment une présentation donnée en février qui portait sur l'information financière relative aux changements climatiques.

Comité de gestion des risques : supervise l'intégration des principes ESG, y compris le risque lié au climat, dans le cadre d'appétit pour le risque et le cadre de gestion des risques de la Banque.

Comité des ressources humaines et de régie d'entreprise : approuve les objectifs des membres du comité exécutif de la Banque qui incluent maintenant des objectifs ESG pour chaque membre du comité.

Comité d'audit : recommande au conseil d'administration l'approbation de l'information financière divulguée à l'égard des principes ESG, y compris dans notre divulgation GIFCC.

En 2021, la Banque Laurentienne a établi une structure de gouvernance claire à l'égard des facteurs ESG et du GIFCC pour assurer l'intégration de ces principes à l'échelle de la Banque. Un complément d'information sur la surveillance par la direction des facteurs ESG se trouve à la page 30 de ce rapport.

Voici des exemples de la manière dont les risques et les occasions liés aux changements climatiques peuvent éclairer les discussions :

Comité directeur sur les pratiques ESG : La présidente et chef de la direction souligne l'importance de ce travail pour la stratégie de la Banque en agissant à titre de championne ESG et de présidente du comité directeur sur les pratiques ESG. Ce dernier inclut tous les membres du comité de direction et est informé régulièrement des facteurs ESG, y compris des questions liées au climat. Les renseignements sur les facteurs ESG, y compris les questions climatiques, ont été utilisés lors de l'examen stratégique réalisé à l'échelle de la Banque au cours de l'exercice 2021. De plus amples renseignements sur l'incidence de ces questions se trouvent à la section Stratégie de notre rapport GIFCC. À compter de l'exercice 2022, chaque membre du comité exécutif devra répondre à des objectifs ESG communs et individuels dans le cadre de leur tableau de bord. Ces objectifs sont arrimés à la feuille de route et aux priorités du GIFCC, s'il y a lieu.

Groupe de travail GIFCC : Le groupe de travail GIFCC est présidé par le chef de la direction financière et est composé du chef de la gestion des risques et de représentants du Bureau de la direction, des services des Finances et de la Gestion des risques. Il se réunit chaque mois et son mandat consiste à prendre les principales décisions à l'égard de l'information financière relative aux changements climatiques. Au cours des réunions, les membres passent en revue les mises à jour réglementaires, la formation sur les enjeux climatiques, les développements dans le secteur financier, les rapports d'évolution sur les risques et occasions internes liés aux changements climatiques et prennent des décisions à l'égard des principales composantes de la feuille de route du GIFCC.

Nouveau service ESG et durabilité : En octobre 2021, la Banque Laurentienne a embauché une vice-présidente adjointe, ESG et durabilité pour élaborer et mettre en œuvre les politiques, la stratégie et la feuille de route, et faire état des progrès concernant les facteurs ESG.

Stratégie

Décrire les risques et les occasions liés aux changements climatiques identifiés par l'organisation à court, moyen et à long terme.

Le secteur bancaire dans son ensemble est exposé à la fois aux risques physiques découlant des phénomènes météorologiques extrêmes et des conséquences chroniques des changements climatiques, ainsi qu'aux risques de transition liés au passage à une économie neutre en carbone. Parallèlement, les institutions financières ont un important rôle à jouer pour soutenir les clients au cours de cette transition. La Banque Laurentienne examine ces risques et les occasions en regard de ses lignes d'affaires et de sa couverture géographique. En se basant sur cette évaluation, la priorité pour 2021 consistait à approfondir notre compréhension des risques sur nos activités de crédit.

En 2021, la Banque a entrepris de répertorier les risques liés aux changements climatiques pour mieux comprendre les risques et les occasions par secteur selon les deux scénarios possibles de changements climatiques : i) un réchauffement de 1,5 à 2°C (selon un scénario aligné sur l'Accord de Paris), et ii) un réchauffement de 3,5 à 4°C (selon un scénario défavorable). Des renseignements supplémentaires sur ce recensement des risques climatiques se trouvent à la section Gestion des risques de la présente annexe GIFCC.

Décrire l'impact des risques et des occasions liés aux changements climatiques sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation.

À la Banque Laurentienne, tous les membres du comité exécutif siègent au comité directeur sur les pratiques ESG, ce qui permet d'intégrer les risques et les occasions liés aux facteurs ESG et au climat au processus de planification stratégique. En 2021, le comité exécutif a procédé à une analyse stratégique à l'échelle de la Banque qui a conduit à l'élaboration d'une stratégie en cinq points pour une croissance à long terme durable et rentable. La stratégie a été annoncée le 10 décembre 2021. Les éléments liés au climat communiqués à la suite de cette analyse sont les suivants :

- Intégration de critères ESG liés à la rémunération de tous les membres du comité exécutif. Ceux-ci incluent des critères liés aux changements climatiques pour les portefeuilles pertinents.
- Nouveau secteur d'intérêt pour les fabricants d'équipement conforme aux critères EGS pour les Services aux entreprises.
- Développement de services-conseils centrés sur les questions ESG au sein des Marchés des capitaux et soutien continu aux marchés des obligations vertes et sociales.
- Abandon de la recherche et des services-conseils à l'intention du secteur pétrolier et gazier par les Marchés des capitaux.
- Engagement à ne pas financer directement les projets d'exploration, de production ou de mise en valeur du charbon, du pétrole et du gaz.

La Banque Laurentienne a également annoncé en août 2021 qu'elle adoptait un modèle de travail hybride privilégiant le télétravail dans le cadre de sa stratégie Milieu de travail du futur. En plus de répondre aux préférences des employés, ce changement pourrait permettre de réduire les émissions produites par les déplacements des employés.

Décrire la résilience de la stratégie de l'organisation en considérant différents scénarios climatiques, y compris un scénario de réchauffement climatique de 2°C ou moins.

La Banque Laurentienne n'a pas encore commencé à analyser les scénarios climatiques. En 2022, nous veillerons à établir une base de référence pour les émissions financées de portée 3 et à conclure des partenariats qui faciliteront l'analyse des scénarios au cours des prochaines années.

Gestion des risques

Décrire les processus de l'organisation pour identifier et évaluer les risques liés au climat.

Comme il est mentionné à la section Stratégie, en 2021, la Banque a procédé à une évaluation des risques liés aux changements climatiques pour son portefeuille de prêts commerciaux et de prêts hypothécaires résidentiels au niveau du secteur². Lors de l'évaluation des risques et des occasions de chaque secteur, en utilisant une approche qualitative, les risques de transition ont été évalués selon le scénario de réchauffement de 1,5 à 2°C d'ici 2050 et les risques physiques, selon le scénario de réchauffement de 3,5 à 4°C d'ici 2050.

Outre les risques, la transition à une économie faible en carbone peut également présenter des occasions pour les secteurs. Par exemple, certains secteurs peuvent bénéficier d'une demande accrue pour divers produits ou services, d'une revalorisation des actifs, de subventions gouvernementales, de technologies qui font baisser les prix ou présentent un avantage concurrentiel, ou de nouvelles préférences des consommateurs. Lorsque ces occasions surpassent les risques, elles sont considérées comme ayant une incidence positive, comme l'indique la partie ombragée en vert dans le tableau de la page suivante.

Cette évaluation initiale des risques évoluera et facilitera l'intégration des risques climatiques dans notre approche globale de gestion des risques.

Les risques évalués reflètent les risques de l'ensemble du secteur et ne reflètent pas nécessairement les risques directs de la Banque. Les catégories de risques ci-dessous³ ont été prises en compte dans l'évaluation :

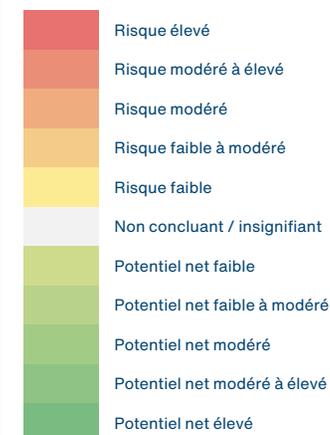
Risques de transition	Risques physiques
<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Risque juridique et lié aux politiques</i> : effets néfastes attribuables aux politiques limitant les émissions de carbone ou politiques semblables (p. ex., au moyen de plafonds rigoureux sur les émissions ou de la tarification du carbone) ou risque de litige en raison du défaut de transition à une économie à faible émission de carbone ou d'une divulgation insuffisante. ▪ <i>Risque technologique</i> : cessation de l'utilisation de systèmes existants en raison de percées technologiques, créant dans la foulée des gagnants et des perdants, et une obligation de coût (pour mettre en œuvre des technologies à faible émission de carbone). ▪ <i>Risque de marché</i> : effets néfastes des modifications de l'offre et de la demande pour certains biens, produits et services à la suite du passage à une économie à faible émission. ▪ <i>Risque de réputation</i> : changement de la perception des clients ou de la collectivité à l'égard de la contribution ou de l'abstention d'une organisation à opérer la transition vers une économie à faible teneur en carbone. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Risque élevé</i> : effets néfastes de la fréquence accrue et de la gravité des phénomènes météorologiques extrêmes, comme les cyclones, les ouragans ou les inondations. ▪ <i>Risque chronique</i> : effets négatifs des changements à long terme des régimes climatiques (p. ex., hausse soutenue des températures) pouvant entraîner la hausse du niveau des mers ou des vagues de chaleur chroniques.

² L'évaluation des risques climatiques ne tient pas compte des prêts personnels qui représentent environ 11 % du portefeuille de prêts de la Banque.

³ Les catégories et les définitions de risque sont celles du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC).

Recensement préliminaire des risques climatiques par secteur de clients, selon l'exposition du portefeuille de prêts⁴

Secteur	Exposition du portefeuille de prêts (%)	Risque de transition				Risque physique	
		Risque juridique et lié aux politiques	Risque technologique	Risque de marché	Risque d'atteinte à la réputation	Risque aigu	Risque chronique
PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS	47,1 %					Risque élevé	
PRÊTS HYPOTHÉCAIRES COMMERCIAUX	15,6 %	Risque modéré				Risque modéré à élevé	
CONSTRUCTION	10,0 %	Risque modéré		Potential net faible		Risque modéré	
COMMERCE DE DÉTAIL - CONCESSIONNAIRES DE VÉHICULES ET DE PIÈCES AUTOMOBILES ET AUTRES (SANS ÉMISSIONS DE CARBONE)	4,7 %					Risque modéré	
TRANSPORT ET ENTREPOSAGE	2,4 %	Risque élevé	Potential net faible	Risque modéré		Risque modéré	Risque modéré
GESTION DE SOCIÉTÉS ET D'ENTREPRISES ET FINANCE	1,4 %	Risque modéré				Risque modéré	
SOINS DE SANTÉ ET ASSISTANCE SOCIALE	1,3 %					Risque modéré	
FABRICATION - MATÉRIEL DE TRANSPORT	1,0 %	Risque modéré	Risque modéré	Risque modéré		Risque modéré	
COMMERCE DE GROS	0,7 %		Potential net faible			Risque modéré	
SERVICES PUBLICS - PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ À PARTIR DE COMBUSTIBLES FOSSILES	0,6 %	Risque modéré	Risque modéré	Risque modéré	Risque modéré	Risque modéré	
SERVICES PUBLICS - TRANSPORT, GESTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ		Risque modéré		Potential net faible		Risque modéré	Risque modéré
SERVICES PUBLICS - PRODUCTION D'HYDROÉLECTRICITÉ			Potential net faible	Potential net modéré		Risque modéré	Risque modéré
SERVICES PUBLICS - PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ EN SE SERVANT D'ÉNERGIE SOLAIRE ET ÉOLIENNE		Potential net modéré	Potential net modéré	Potential net modéré	Potential net modéré	Risque modéré	Risque modéré
EXTRACTION MINIÈRE ET EXPLOITATION EN CARRIÈRE	0,2 %	Risque élevé		Potential net faible		Risque modéré	Risque modéré
PÊCHE, CHASSE ET PIÉGEAGE	0,1 %					Risque modéré	Risque modéré
FABRICATION - PREMIÈRE TRANSFORMATION DES MÉTAUX	0,1 %	Risque modéré	Risque modéré	Risque modéré		Risque modéré	Risque modéré
COMMERCE DE DÉTAIL - STATIONS-SERVICE	0,1 %	Risque modéré	Risque modéré	Risque modéré	Risque modéré	Risque modéré	
ASSURANCE	0,1 %			Potential net faible		Risque modéré	Risque modéré
FORESTERIE	<0,05 %			Potential net faible		Risque modéré	Risque modéré
CULTURES AGRICOLES ET ÉLEVAGE	<0,05 %	Risque modéré	Potential net faible	Potential net faible		Risque modéré	Risque modéré
EXTRACTION DE PÉTROLE ET DE GAZ	<0,05 %	Risque élevé	Risque modéré	Risque modéré	Risque modéré	Risque modéré	Risque modéré



⁴ Exposition du portefeuille de prêts en date d'octobre 2021. Le tableau n'inclut pas les secteurs suivants : « Autres services (sauf les administrations publiques) », « Services administratifs, services de gestion des déchets et services d'assainissement », « Administration publique », « Services d'enseignement », « Services professionnels, scientifiques et techniques », « Services d'hébergement et de restauration », et « Arts, spectacles et loisirs ». L'exposition du portefeuille de prêts aux secteurs respectifs est minime (total combiné de 1,9 %) et il n'y a aucune exposition importante aux risques et aux occasions liés aux changements climatiques.

Cette analyse nous a donné un aperçu de l'ensemble des risques climatiques de notre portefeuille en date du 31 octobre 2021 et servira à établir la priorité des prochains travaux d'évaluation des risques.

- Quelques zones à risque de transition élevé ont été signalées dans les secteurs constituant la majorité du portefeuille de prêts commerciaux et de prêts hypothécaires résidentiels de la Banque.
 - Les secteurs affichant la plus forte exposition aux risques de transition sont : extraction de pétrole et de gaz, transport et entreposage, fabrication – première transformation des métaux, commerce de détail – stations-service, services publics – production d'électricité à partir de combustibles fossiles, extraction minière et exploitation en carrière (3,3 % du portefeuille de prêts).
- La majorité des risques physiques proviennent des prêts hypothécaires commerciaux et résidentiels (72 % du portefeuille de prêts). Exemples d'autres secteurs du portefeuille les plus exposés aux risques physiques : foresterie, assurance, cultures agricoles et élevage, services publics – production d'électricité, et pêche et chasse (<1 % du portefeuille de prêts).
- Pour la majorité des secteurs du portefeuille de prêts de la Banque, la transition à une économie à faibles émissions de carbone présente des occasions en plus des risques connexes.
 - Les secteurs du portefeuille qui profiteront d'occasions à la suite de la transition à une économie à faible teneur en carbone incluent les services publics – production d'hydroélectricité, les services publics – production d'électricité à partir de l'énergie solaire et éolienne, et la construction (10,6 % du portefeuille de prêts).

Décrire les processus de l'organisation pour gérer les risques liés au climat.

La direction de la Banque est déterminée à promouvoir une culture de gestion des risques à l'échelle de la Banque. Pour ce faire, il faut donner le ton à partir du sommet et insister sur l'importance de la culture du risque et communiquer ce message au moyen d'une structure globale de gouvernance des risques et du cadre d'appétit pour le risque. Comme il est décrit à la section Gouvernance du présent rapport, le comité de gestion des risques supervise l'intégration des risques ESG, y compris les risques climatiques, dans le cadre d'appétit pour le risque de la Banque Laurentienne. On instille ainsi une notion de responsabilité envers la gestion des risques à l'échelle de la Banque. Pour en savoir plus sur la façon dont la Banque détermine, évalue et gère les risques, y compris les risques liés au climat, se reporter au rapport annuel 2021 à partir de la page 53.

Mesures et cibles

Communiquer les émissions de gaz à effet de serre (GES) de portée 1, de portée 2 et, s'il y a lieu, de portée 3, et les risques connexes.

En utilisant l'approche et les outils du Protocole des gaz à effet de serre, la Banque Laurentienne a évalué les émissions de GES de portée 1 et de portée 2 de l'ensemble de ses activités, ainsi que les émissions des déplacements d'affaires par taxi ou véhicule personnel de portée 3. Nous continuerons de parfaire ces calculs et de confirmer les hypothèses au cours des prochaines années. Des renseignements supplémentaires sur nos calculs liés à l'énergie, aux GES et aux déplacements se trouvent à l'annexe des données à la page 57.

Émissions de GES (2021)*		
Portée 1	1 633	tonnes éq. CO ₂
Portée 2 (selon l'établissement)	293	tonnes éq. CO ₂
Portée 3 (déplacements d'affaires**)	112	tonnes éq. CO ₂
Total des portées 1 et 2 (basé sur l'emplacement)	1 926	tonnes éq. CO₂
Total des émissions de GES	2 038	tonnes éq. CO₂

* Voir les hypothèses et la portée des calculs dans l'annexe à la page 57.

** Comprend uniquement le kilométrage des taxis ou des véhicules personnels.

En février 2022, la Banque Laurentienne a joint le *Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF)* et a commencé à calculer les émissions financées de portée 3 pour les catégories d'actif pertinentes.

Décrire les objectifs utilisés par l'organisation pour gérer les risques et les occasions liés aux changements climatiques, ainsi que sa performance par rapport aux objectifs.

En 2022, nous avons l'intention de fixer des cibles pour les émissions de GES de portée 1 et de portée 2 de la Banque.

Indice SASB

Dans son rapport 2021, la Banque Laurentienne a commencé à définir ses divulgations selon les normes de l'industrie publiées par le Sustainability Accounting Standards Board (SASB).

Ces normes ont été élaborées par le SASB, un organisme sans but lucratif, en utilisant une approche fondée sur des preuves et l'information

du marché pour aider les entreprises et les investisseurs à déterminer le sous-ensemble des mesures ESG qui sont pertinentes pour chaque industrie. En 2021, le SASB a fusionné avec l'*International Integrated Reporting Council (IIRC)* pour former la *Value Reporting Foundation*. La *Value Reporting Foundation* est un organisme sans but lucratif qui continue de soutenir les normes SASB.

Quatre normes du SASB couvrent des éléments des lignes d'affaires de la Banque Laurentienne : services bancaires commerciaux, finances personnelles, financement hypothécaire, et services bancaires d'investissement et de courtage. Lorsque les mesures s'appliquent à plusieurs lignes d'affaires, nous les avons combinées dans le tableau ci-dessous :

Secteurs multiples

Sujet	Mesure comptable	Norme SASB	Réponse
Diversité et inclusion des employés	Pourcentage de représentation par sexe et groupe racial ou ethnique pour 1) les dirigeants, 2) les cadres non-dirigeants, 3) les professionnels et 4) tous les autres employés.	FN-IB-330a.1	Se reporter à la page 55 du présent rapport ESG et à la page 54 de la Circulaire de sollicitation de procurations de la direction et le sommaire de la politique sur la diversité, l'équité et l'inclusion sur notre site Web.
Éthique des affaires	Montant total des pertes monétaires à la suite de poursuites judiciaires liées à la fraude, au délit d'initié, aux pratiques antitrust ou anticoncurrentielles, à la manipulation du marché, aux fautes professionnelles ou à d'autres lois ou règlements connexes du secteur financier.	FN-CB-510a.1 FN-IB-510a.1	Pour une description des principales procédures juridiques auxquelles la Banque est partie, voir la page 172 de notre rapport annuel 2021. Nous ne divulguons pas le montant total des pertes monétaires.
	Montant total des pertes monétaires imputables aux poursuites judiciaires liées à la vente et à la prestation de produits.	FN-CF-270a.5	
	Description des politiques et des procédures de dénonciation.	FN-CB-510a.2 FN-IB-510a.2	Un résumé de la Politique sur la dénonciation se trouve à la page Les politiques de la Banque Laurentienne du site Web. La Banque dispose d'un processus pour soumettre des avis de dénonciation de façon anonyme à Connexions ClearView, un tiers fournisseur de services. De plus amples renseignements sur ClearView figurent dans le document Politique sur la dénonciation et ligne téléphonique de signalement .
	Description de l'approche pour informer les clients sur les produits et services.	FN-AC-270a.3	Se reporter au Code d'éthique de la Banque Laurentienne et au résumé de la Politique de marketing responsable sur notre site Web.

Services bancaires commerciaux

Sujet	Mesure comptable	Norme SASB	Réponse
Mesures associées aux activités	1) Nombre et 2) montant des prêts par segment : a) particuliers, b) PME et c) grandes entreprises.	FN-CB-000.B	<p>La Banque Laurentienne déclare la répartition des prêts par portefeuille de crédit et par industrie. Se reporter au tableau 23 à la page 61 du Rapport annuel 2021.</p> <p>La Banque déclare aussi le montant de financement par emprunt offert aux entreprises et le nombre d'entreprises ayant eu droit à ce type de financement, par province. Se reporter à la page 50 du présent rapport.</p>
Sécurité des données	Description de l'approche pour repérer et gérer les risques liés à la sécurité des données.	FN-CB-230a.2	Se reporter à la page 34 du présent rapport (Priorités fondamentales, Cybersécurité et Confidentialité des données).
Inclusion financière et renforcement des capacités	Nombre de comptes chèques personnels sans frais fournis à des clients auparavant sous-bancarisés ou non bancarisés.	FN-CB-240a.3	Se reporter à la page 51 du présent rapport (Accès aux services bancaires) pour connaître les types des comptes sans frais et les comptes à frais modiques offerts par la Banque Laurentienne. Nous ne déclarons pas le nombre de ces comptes fournis à des clients auparavant sous-bancarisés ou non bancarisés.
Intégration des facteurs ESG	Risque de crédit commercial et industriel, par industrie.	FN-CB-410a.1	La Banque Laurentienne déclare la répartition des prêts par portefeuille de crédit, par industrie et en fonction de la géographie. Se reporter au tableau 23 aux pages 61 et 62 du Rapport annuel 2021.
	Description de l'approche d'intégration des facteurs ESG aux analyses de crédit.	FN-CB-410a.3	Se reporter à la page 33 (Gestion du risque environnemental et social) et à la page 40 (Gestion des risques, Rapport GIFCC) du présent rapport.

Finances personnelles

Sujet	Mesure comptable	Norme SASB	Réponse
Mesures associées aux activités	Nombre de 1) comptes de carte de crédit et de 2) comptes de carte de débit prépayée.	FN-CF-000.B	Au 31 octobre 2021, la Banque Laurentienne comptait plus de 150 000 comptes actifs de carte de crédit.
Confidentialité des données des clients	Nombre de titulaires de compte dont les renseignements sont utilisés à des fins secondaires.	FN-CF-220a.1	<p>La Banque Laurentienne ne déclare pas le nombre de titulaires de compte dont les renseignements sont utilisés à des fins secondaires.</p> <p>Se reporter au résumé de la Politique sur la protection des renseignements personnels et au résumé de la Politique sur la sécurité de l'information sur le site Web de la Banque pour plus de détails sur la façon dont nous collectons et protégeons les données des clients. La Banque a mis en place un programme pour se conformer aux lois et règlements de protection des renseignements personnels applicables dans les territoires où elle exerce ses activités.</p>

Services bancaires d'investissement et de courtage

Sujet	Mesure comptable	Norme SASB	Réponse
Intégration des facteurs ESG	Revenus des 1) services de prise ferme, 2) des services-conseils et 3) des opérations de titrisation intégrant les facteurs ESG, par industrie.	FN-IB-410a.1	Consulter la section Produits durables et technologies plus propres à la page 18 du présent rapport pour plus de détails sur des activités précises de financement durable.
Intégrité professionnelle	Description de l'approche pour assurer l'intégrité professionnelle, y compris l'obligation de diligence.	FN-IB-510b.4	Le Code de déontologie de la Banque Laurentienne met de l'avant les normes d'éthique, d'honnêteté et d'intégrité qui doivent dicter la conduite de tous les employés de la Banque. Il comprend les règles supplémentaires propres à la trésorerie et aux marchés des capitaux.

Financement hypothécaire

Sujet	Mesure comptable	Norme SASB	Réponse
Mesures associées aux activités	1) Nombre et 2) montant des prêts hypothécaires établis par catégorie : a) résidentiel et b) commercial.	FN-MF-000.A	<p>La Banque Laurentienne déclare le montant total des prêts hypothécaires. Consulter la page 6 du document d'informations additionnelles du quatrième trimestre 2021 (bilan).</p> <p>La Banque ne déclare pas le nombre ni le montant des prêts hypothécaires établis.</p>
Pratiques discriminatoires en matière d'octroi de crédit	1) Nombre, 2) montant et 3) rapport prêt-valeur moyen pondéré des prêts hypothécaires accordés a) aux emprunteurs appartenant à un groupe minoritaire et b) à tous les emprunteurs, selon que la cote FICO est supérieure ou inférieure à 660.	FN-MF-270b.1	<p>La Banque Laurentienne déclare le montant des prêts hypothécaires assurés et non assurés et le rapport prêt-valeur des marges de crédit hypothécaires et des prêts hypothécaires résidentiels non assurés nouvellement octroyés et acquis. Consulter la page 20 du document d'informations additionnelles du quatrième trimestre 2021 (Prêts hypothécaires résidentiels et marges de crédit hypothécaires). Il n'est présentement pas permis de collecter les données basées sur le statut de minorité.</p>
	Description des politiques et des procédures pour assurer l'octroi non discriminatoire de prêts hypothécaires.	FN-MF-270b.3	<p>Le Code de déontologie de la Banque Laurentienne met de l'avant les normes d'éthique, d'honnêteté et d'intégrité qui doivent dicter la conduite de tous les employés de la Banque.</p>

Déclaration annuelle – Index et tableaux

La présente Déclaration annuelle donne un aperçu des contributions à l'économie et à la société canadienne de la Banque Laurentienne et de ses filiales établies au Canada.

La Banque se conforme ainsi aux exigences du Règlement sur la déclaration annuelle du gouvernement fédéral canadien, ainsi que du paragraphe 459.3(1) de la *Loi sur les banques* (Canada) pour l'exercice 2021 (du 1^{er} novembre 2020 au 31 octobre 2021). La Déclaration annuelle inclut également notre divulgation conformément au Code de conduite pour la prestation de services bancaires aux aînés.

Liste des filiales

Se reporter à la page 4 du présent document.

Dons d'employés et bénévolat

Nous encourageons activement les employés à changer les choses dans leurs propres collectivités et nous versons des dons allant jusqu'à 200 \$ par employé aux organismes auxquels ceux-ci consacrent du temps et leurs talents.

En 2021, la Banque Laurentienne a reporté la campagne de dons des employés d'octobre à novembre. Cette année a été la plus fructueuse de l'histoire de la campagne menée en collaboration avec PartenaireSanté, Centraide et la Croix-Rouge. Les employés ont recueilli plus

de 115 000 \$, somme qui a été égalée et bonifiée par la Banque. Compte tenu du changement de période de la campagne, c'est-à-dire du quatrième au premier trimestre, ces montants figureront dans notre rapport ESG de 2022.

Développement des collectivités, dons de charité et activités philanthropiques

Redonner aux collectivités dans lesquelles nous vivons et travaillons est un engagement à long terme de la Banque. En 2021, la Banque a versé près de 300 000 \$ en dons d'entreprise et en dons d'employés à différents organismes de santé et groupes communautaires.

Au cours de la dernière année, la Banque est fière d'avoir remis 138 œuvres d'art de sa propre collection – évaluées à près de 200 000 \$ – à un certain nombre de musées, d'hôpitaux, de galeries et de fondations. Ces dons permettent au public d'avoir accès à l'art et préservent également les œuvres pour les générations futures.

Financement de petites entreprises

Financement par emprunt à des entreprises situées au Canada.

Total des sommes autorisées au cours de l'exercice se terminant le 31 octobre 2021, en dollars canadiens.

PROVINCE		0 à 24 999 \$	25 000 \$ à 99 999 \$	100 000 \$ à 249 999 \$	250 000 \$ à 499 999 \$	500 000 \$ à 999 999 \$	1 000 000 \$ à 4 999 999 \$	5 000 000 \$ ou plus	Total
Alberta	Montant de financement	0	0	0	0	740 857 \$	11 237 500 \$	209 092 053 \$	221 070 410 \$
	Nombre d'entreprises	0	0	0	0	1	4	13	18
Colombie-Britannique	Montant de financement	0	0	100 000 \$	0	0	9 467 975 \$	302 440 067 \$	312 008 043 \$
	Nombre d'entreprises	0	0	1	0	0	2	16	19
Manitoba	Montant de financement	0	0	0	0	0	1 970 000 \$	66 200 000 \$	68 170 000 \$
	Nombre d'entreprises	0	0	0	0	0	1	2	3
Nouveau-Brunswick	Montant de financement	0	0	0	0	607 024 \$	0	0	607 024 \$
	Nombre d'entreprises	0	0	0	0	1	0	0	1
Nouvelle-Écosse	Montant de financement	0	0	0	0	0	1 241 589 \$	0	1 241 589 \$
	Nombre d'entreprises	0	0	0	0	0	1	0	1
Ontario	Montant de financement	0	220 000 \$	792 117 \$	1 687 725 \$	6 497 901 \$	109 667 695 \$	2 024 122 025 \$	2 142 987 463 \$
	Nombre d'entreprises	3	4	5	5	10	43	96	166
Québec	Montant de financement	180 000 \$	11 257 943 \$	10 944 596 \$	30 074 070 \$	92 680 496 \$	569 043 260 \$	1 820 943 358 \$	2 535 123 722 \$
	Nombre d'entreprises	11	194	68	82	131	265	115	866
Terre-Neuve-et-Labrador	Montant de financement	0	0	0	0	0	0	19 979 464 \$	19 979 464 \$
	Nombre d'entreprises	0	0	0	0	0	0	1	1
Territoires du Nord-Ouest	Montant de financement	0	0	0	0	0	2 500 000 \$	0	2 500 000 \$
	Nombre d'entreprises	0	0	0	0	0	1	0	1
Total	Montant de financement	180 000 \$	11 477 943 \$	11 836 712 \$	31 761 795 \$	100 526 278 \$	705 128 019 \$	4 442 776 968 \$	5 303 687 716 \$
	Nombre d'entreprises	14	198	74	87	143	317	243	1 076

Accès aux services bancaires

Nous sommes fiers d'offrir des forfaits et services bancaires diversifiés pour répondre à une multitude de besoins. Pour en savoir davantage, visitez le www.banquelaurentienne.ca.

Pour les personnes à faible revenu :

- un forfait bancaire à frais modiques donnant droit à 12 transactions mensuelles.
- un forfait bancaire sans frais pour les aînés recevant le Supplément de revenu garanti (SRG) ou pour les bénéficiaires d'un régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI).

Pour les jeunes :

- un forfait sans frais donnant droit à un nombre illimité de transactions par mois, pour les moins de 18 ans.
- un forfait sans frais de 20 transactions par mois pour les étudiants de 16 à 25 ans.

Pour les aînés :

- un forfait gratuit incluant quatre transactions mensuelles pour les personnes de 65 ans ou plus.
- le programme Avantage 60+ accordant un rabais sur trois de nos forfaits transactionnels les plus populaires pour les personnes de 60 ans ou plus. Pour en savoir plus sur nos mesures de soutien aux aînés, consultez le Code des aînés à la page 54 du présent document.

Pour les personnes ayant un handicap :

- Nos sites Internet et transactionnels sont adaptés pour être pris en charge par différents logiciels d'aide pour les personnes ayant un handicap et notre système téléphonique est muni d'un système de retranscription. Le processus d'identification de BLC*Direct* est également adapté pour les personnes non voyantes.

L'engagement à utiliser un langage clair :

L'une de nos responsabilités est de nous assurer que nos clients comprennent le fonctionnement de nos produits et services, ainsi que leurs obligations et droits en matière de finance. Nous prenons grand soin d'utiliser un langage clair lorsque nous communiquons avec nos clients par écrit, en ligne ou en personne. Pour de plus amples renseignements, consulter la Politique de marketing responsable de la Banque Laurentienne sur le [site Web de la Banque](#).

Succursales et guichets automatiques ouverts, fermés ou relocalisés

Guichets automatiques ouverts et fermés

Les points de service suivants de la Banque Laurentienne ont été ouverts et fermés au cours de l'exercice 2021.

Adresse	Ville	Province	Code postal
Fermés			
2505, boul. Laurier	Québec	QC	G1V 2L2
4214, rue Wellington	Verdun	QC	H4G 1W2
332 Bank Street	Ottawa	ON	K2P 1Y1
253A, ave Dorval	Dorval	QC	H9S 3H5
5000, rue St-Denis	Montréal	QC	H2J 2L8
320, rue Bank	Brownsburg	QC	J0V 1A0
Ouverts			
625, boul. Lafèche	Baie-Comeau	QC	G5C 1C5
3460, boul. Saint-François	Jonquière	QC	G7X 8L3
1344, rue Bagot	La Baie	QC	G7B 2P4
401, rue Labelle	Rosemère	QC	J7A 3T2
6250, boul. Cousineau	St-Hubert	QC	J3Y 8X9

Succursales ouvertes et fermées

En 2020, la Banque a complété la conversion de son réseau de succursales traditionnelles vers une approche 100 % conseil. En 2021, cinq autres succursales ont été fusionnées. À l'avenir, la Banque examinera continuellement son réseau de succursales pour l'adapter à sa culture du « client d'abord » et du lancement prévu de sa stratégie numérique renouvelée.

Adresse	Ville	Province	Code postal
Fusionnées			
401, rue Labelle	Rosemère	QC	J7A 3T2
600, boul. Lafèche	Baie-Comeau	QC	G5C 2X8
6250, boul. Cousineau	St-Hubert	QC	J3Y 8X9
750, rue Montrose	Laval	QC	H7E 3M4
2600, boul. Laurier	Québec	QC	G1V 4T3
Fermées			
5915, rue Martineau	St-Hyacinthe	QC	J2R 2H6
Ouvertes			
3220, avenue Cusson	St-Hyacinthe	QC	J2S 8N9

Relevé des effectifs

Au 15 novembre 2021

Tableau 1 : Employés par province et type de contrat*				
Province	TEMPS PLEIN	TEMPS PARTIEL	TEMPORAIRE	TOTAL
Alberta	17	-	-	17
Colombie-Britannique	9	-	-	9
Terre-Neuve-et-Labrador	1	-	-	1
Nouvelle-Écosse	2	-	-	2
Ontario	1 107	13	74	1 194
Québec	1 523	64	51	1 638
Total	2 659	77	125	2 861

* N'inclut pas les employés de Northpoint Commercial Finance (voir le tableau ci-dessous)

Au 31 octobre 2021

Tableau 2 : Employés par province et type de contrat, Northpoint Commercial Finance uniquement				
Province	TEMPS PLEIN	TEMPS PARTIEL	TEMPORAIRE	TOTAL
Alberta	1	-	-	1
Nouveau-Brunswick	1	-	-	1
Ontario	19	-	-	19
Québec	2	-	1	3
États-Unis	135	2	4	141
Total	158	2	5	165

Impôts et taxes payés ou payables

Canada			
(en milliers de dollars canadiens)	Impôt sur le revenu ¹	Autres taxes ²	Total
Fédéral	20 066	15 833	35 899
Québec	8 128	29 532	37 660
Ontario	2 987	8 933	11 920
Alberta	37	-	37
Colombie-Britannique	152	-	152
Nouveau-Brunswick	-	48	48
Nouvelle-Écosse	-	111	111
Île-du-Prince-Édouard	-	10	10
Terre-Neuve-et-Labrador	-	38	38
Saskatchewan	-	-	-
Manitoba	-	-	-
Total provincial	11 304	38 672	49 976
Total fédéral et provincial	31 370	54 505	85 875
À l'étranger			
(en milliers de dollars canadiens)	Impôt sur le revenu ¹	Autres taxes ²	Total
Total	5 689	1 241	6 929

(1) Montants estimatifs (2) Autres taxes : montant comprenant la taxe compensatoire sur les salaires, les cotisations sociales, l'impôt foncier et les taxes de vente.

Code des aînés

La Banque Laurentienne a adopté le Code de conduite pour la prestation de services bancaires aux aînés (le Code), qui a été présenté en juillet 2019 par l'Association des banquiers canadiens. Le Code énonce 7 principes que les banques canadiennes peuvent suivre pour mieux servir et répondre aux besoins des clients âgés de plus de 60 ans.

Les sept principes du Code :

1. Établir et mettre en œuvre des politiques, des procédures et des processus appropriés pour soutenir le Code.
2. Communiquer efficacement avec les personnes aînées.
3. Offrir une formation appropriée aux employés qui interagissent avec les personnes aînées.
4. Mettre les ressources appropriées à la disposition des employés et des représentants en contact avec la clientèle pour les aider à mieux comprendre les besoins bancaires des personnes aînées.
5. S'efforcer d'atténuer le préjudice financier potentiel pour les personnes aînées.
6. Tenir compte de la démographie du marché et des besoins des Canadiens aînés.
7. Rendre publiques les mesures prises pour soutenir les principes énoncés dans le Code.

Ce Code exige que les banques désignent un Champion des personnes aînées dont les responsabilités comprennent la direction de la mise en œuvre du Code, ainsi que la promotion et la sensibilisation aux questions touchant les aînés. Les banques doivent également publier un rapport annuellement sur les mesures prises pour soutenir chaque principe du Code et sur les autres mesures prises pour améliorer la prestation de services bancaires aux personnes

aînées. Vous pouvez trouver plus de détails dans le Code de conduite pour la prestation de services bancaires aux aînés de l'Association des banquiers canadiens et dans le rapport du Champion des aînés de la Banque Laurentienne sur notre site Web.

Mise en œuvre du Code à la Banque Laurentienne :

Cultiver une culture centrée sur le client est au centre de tout ce que fait la Banque Laurentienne et nous pensons que l'amélioration et la simplification de notre expérience client sont essentielles pour répondre aux besoins de tous nos clients. En gardant le Code à l'esprit, la Banque Laurentienne a mis en place un certain nombre de mesures pour aider à protéger les personnes aînées contre les abus financiers, la fraude et les escroqueries. Nous continuons également à faire notre part en éduquant les consommateurs afin qu'ils puissent prendre des décisions financières intelligentes et judicieuses.

Mesures mises en place :

- A. Nomination d'un Champion des aînés, qui participe activement à la mise en œuvre du Code et qui s'occupe des questions touchant les personnes aînées, par le biais de communications internes et externes de l'entreprise, de la participation à des réunions, de la gestion d'une boîte de courriel dédiée et de la prestation de conseils aux membres de l'équipe. Au 31 octobre, le Champion des aînés est intervenu dans 21 cas de préjudice potentiel à des clients aînés.
- B. Publication de nouvelles procédures pour les membres de l'équipe, les représentants de première ligne et les unités spécialisées afin de pouvoir identifier et transmettre au Champion des aînés les cas potentiels d'abus financiers.

- C. Création d'une bibliothèque d'informations centralisée pour tous les membres de l'équipe, où ils peuvent accéder à toutes les ressources nécessaires pour soutenir nos clients âgés.
- D. Afin de garantir la facilité d'accès et de compréhension des informations, nous avons mis en place une page Web dédiée aux personnes âgées et mis à jour notre brochure sur la résolution des problèmes afin d'inclure le Champion des aînés comme option de transmission à une instance supérieure pour les personnes âgées.
- E. Nous offrons des espaces confidentiels dans nos succursales afin que les personnes âgées puissent effectuer leurs opérations bancaires en personne. Nous offrons également un soutien supplémentaire aux personnes âgées qui utilisent nos services télébancaires.
- F. Tous les membres de l'équipe ont reçu une formation pour développer leurs compétences et s'assurer qu'ils sont mieux outillés pour servir nos clients âgés.

Notre promesse. La Banque Laurentienne reconnaît la contribution essentielle des aînés à notre société et, en respectant leurs besoins, nous nous efforcerons d'améliorer continuellement la façon dont nous offrons des services bancaires à nos clients aînés.

Tableaux de données supplémentaires

Main-d'œuvre⁵

⁵ Les données de représentation sont compilées au 15 novembre 2021 et excluent les employés de Northpoint Commercial Finance (NCF) (165 employés au Canada et aux États-Unis, au 31 octobre 2021). La représentation des femmes est calculée à partir des renseignements fournis par les employés à l'embauche. Outre le genre, les données de représentation sont recueillies au moyen d'un questionnaire d'auto-identification facultatif et confidentiel qui a été rempli par 93 % des employés au 15 novembre (employés de NCF exclus). Veuillez consulter la page suivante pour les définitions applicables à ces indicateurs.

✓ Les données 2021 ont fait l'objet d'une vérification par un tiers au niveau d'assurance limitée par Ernst & Young LLP. Le rapport d'assurance limitée indépendante d'E&Y est disponible avec le rapport ESG sur [notre site web](#).

Paramètre	Unité de mesure	2021	2020
Représentation de...			
Femmes, VP+	%	36 ✓	s. o.
Femmes, gestionnaires	%	46 ✓	46
Femmes, global	%	53 ✓	55
Minorités visibles, VP+	%	12 ✓	s. o.
Minorités visibles, gestionnaires	%	28 ✓	s. o.
Minorités visibles, global	%	35 ✓	29
LGBTQ2S+, global	%	3 ✓	s. o.
Personnes ayant un handicap, global	%	3 ✓	3
Autochtones, global	%	0,3 ✓	0,3
Employés noirs, postes d'étudiant	%	8	s. o.
Formation			
Formation sur l'accessibilité	Taux d'achèvement	99	-
Prévention des mauvais traitements envers les aînés	Taux d'achèvement	96	-
Formation sur les préjugés inconscients	Taux d'achèvement	95	-
Formation en matière de lutte contre le RPCFAT	Taux d'achèvement	97	-
Formation sur la protection de la vie privée	Taux d'achèvement	98	-
Formation sur la gouvernance des données	Taux d'achèvement	97	-
Formation des employés	Total des heures	64 779	-
Formation des employés, moyenne	Moyenne d'heures par employé	22,6	-
Engagement des employés			
Indice d'engagement des employés	%	74	s. o.

Définitions :

Autochtones : Conformément à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, les Autochtones comprennent les Indiens, les Inuits et les Métis.

Minorités visibles : Conformément à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, les membres de minorités visibles sont les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche.

Personnes qui ont un handicap : Conformément à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, les personnes qui ont une déficience durable ou récurrente soit de leurs capacités physiques, mentales ou sensorielles, soit d'ordre psychiatrique ou en matière d'apprentissage et :

- A.** considèrent qu'elles ont des aptitudes réduites pour exercer un emploi ; ou
- B.** pensent qu'elles risquent d'être classées dans cette catégorie par leur employeur ou par d'éventuels employeurs en raison d'une telle déficience. Incluent les personnes dont les limitations fonctionnelles liées à leur déficience font l'objet de mesures d'adaptation pour leur emploi ou dans leur lieu de travail.

LGBTQ2S+ : Acronyme utilisé pour qualifier les personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queers ou en questionnement, bispirituelles et autres orientations sexuelles et identités de genre.

VP+ : Comprend tous les employés de niveau vice-président et plus, y compris le premier vice-président et le vice-président exécutif.

Gestionnaire : Comprend tous les employés occupant des fonctions auxquelles a été attribué un niveau de grade interne de Gestion, Gestion du développement des affaires ou Gestion de génération de revenus, en fonction des exigences du rôle déterminées par les ressources humaines et les différentes lignes d'affaires de la Banque. Les exigences de ces rôles incluent la définition d'orientations, le déploiement de ressources, la responsabilité de la gestion de personnel et la responsabilité de certains services, processus ou programmes commerciaux, fonctionnels ou opérationnels. Les résultats de la gestion sont principalement obtenus grâce au travail des autres employés et dépendent généralement de la capacité du gestionnaire à influencer et à négocier avec les différentes parties prenantes de l'organisation qui ne détiennent pas d'autorité formelle. Cette catégorie ne comprend pas les employés occupant des postes de VP+, car ceux-ci font l'objet d'un rapport distinct.

RPCFAT : Recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes.

Indice d'engagement des employés : L'indice d'engagement des employés est une mesure de l'engagement global des employés calculé à partir de la moyenne des réponses à quatre questions :

- A.** Dans l'ensemble, je suis extrêmement satisfait de la Banque Laurentienne comme endroit pour travailler.
- B.** Je serais ravi de recommander la Banque Laurentienne comme endroit pour travailler aux personnes que je connais.
- C.** Je pense rarement à rechercher un nouvel emploi auprès d'une autre entreprise.
- D.** Je suis fier de travailler à la Banque Laurentienne.

Énergie et émissions de gaz à effet de serre (GES)

Les émissions de GES de la Banque ont été calculées en fonction du [Protocole des gaz à effet de serre](#). Les limites corporatives sont basées sur le contrôle financier. Les données sur l'énergie (consommation de gaz naturel, de pétrole et d'électricité) ont été collectées par établissement,

c'est-à-dire par établissement détenu ou loué par la Banque. Une partie des données a fait l'objet d'une estimation ; voir ci-dessous la méthodologie et les hypothèses utilisées. Les données sur les déplacements ont été collectées par employé.

Données sur l'énergie collectées :

Les émissions de GES de portée 1 et 2 de la Banque Laurentienne ont été calculées pour nos emplacements, incluant les succursales, les bureaux commerciaux, les bureaux corporatifs, les guichets automatiques et l'entreposage. Pour plusieurs de ces sites, la consommation d'énergie n'est pas facturée séparément et le type d'énergie et la consommation exacts ne sont pas connus. La Banque a l'intention de travailler avec les propriétaires pour améliorer la disponibilité des données.

Les données énergétiques ont été collectées pour la période allant du 1^{er} août 2020 au 31 juillet 2021 afin d'améliorer la disponibilité des données. La Banque a l'intention de continuer à utiliser une année énergétique août – juillet.

- Consommation de gaz naturel :** Les factures de gaz ont été utilisées pour les sites où elles étaient disponibles (~5 % des sites). La consommation de gaz naturel déclarée a été appliquée aux sites pour lesquels des données étaient disponibles. La moyenne des données disponibles a été utilisée comme hypothèse (m³ par pi²) pour tous les autres emplacements, à l'exception des guichets automatiques, sur les conseils de consultants externes. Étant donné la concentration de nos sites au Québec, où l'électricité est plus souvent utilisée pour le chauffage que le gaz naturel, cette approche pourrait impliquer une surestimation de

la consommation de gaz naturel, mais l'approche conservatrice semble plus sûre.

- Consommation de pétrole :** La consommation de pétrole n'a été intégrée que pour le seul site pour lequel des données étaient disponibles. La quantité de carburant au début et à la fin de l'année n'était pas disponible. Par conséquent, les achats annuels de carburant ont été utilisés comme valeurs finales.
- Achat d'électricité :** Pour les établissements pour lesquels la facturation des services publics spécifiques à la succursale ou à l'emplacement est disponible, la consommation d'électricité affichée sur les factures a été utilisée comme valeur définitive. En ce qui concerne les établissements pour lesquels l'électricité n'est pas mesurée séparément ni facturée à la Banque, la consommation d'électricité a été estimée en fonction du type de bâtiment (le calcul étant fondé sur la consommation moyenne d'électricité [en kWh par pi²] des bâtiments de ce type [p. ex., centre commercial, immeuble indépendant]).
- Eau réfrigérée et vapeur :** Seules la vapeur et l'eau réfrigérée consommées au bureau corporatif de Toronto ont été incluses en raison de l'insuffisance de données disponibles et de sources publiques fiables pour permettre des estimations.

Consommation d'énergie (2021)		
Consommation de carburant		
Consommation de gaz naturel	32 303	GJ
Consommation de pétrole #	97	GJ
Consommation totale de carburant	32 400	GJ
Consommation d'électricité		
Québec	38 005	GJ
Ontario	12 493	GJ
Alberta	297	GJ
Colombie-Britannique	150	GJ
Terre-Neuve	9	GJ
Manitoba	184	GJ
Georgie (É.-U.)	1 199	GJ
Consommation totale d'électricité	52 337	GJ
Eau réfrigérée et vapeur		
Eau réfrigérée et vapeur ##	13	GJ
Consommation totale d'énergie	84 750	GJ

* Les données ont été fournies pour un seul endroit. L'étendue des données est inconnue mais probablement limitée.

** Inclus l'eau réfrigérée et la vapeur au 199, rue Bay.

Déplacements d'affaires :

Les données collectées et utilisées ont été réparties dans les catégories suivantes : transport aérien, taxi, kilométrage des véhicules personnels, transport en commun, train et location de véhicule. Les données des catégories taxi et kilométrage des véhicules personnels ont été comptabilisées :

- **Taxi :** Les données relatives au montant du déplacement et la ville où le déplacement a eu lieu ont été recueillies. La formule suivante a été utilisée pour estimer la distance parcourue : (montant payé – tarif de base moyen de la ville) × prix moyen pour 1 km dans la ville.
- **Kilométrage des véhicules personnels :** La distance parcourue est indiquée et a été utilisée sans autre hypothèse.

Les données suivantes n'ont pas été comptabilisées dans la valeur finale des déplacements d'affaires en 2021 en raison des limites associées à la disponibilité des données au sujet de la distance parcourue à l'aide de ces modes :

- Transport aérien
- Transport en commun
- Train
- Location de véhicule

Déplacements d'affaires (2021)		
Taxi	398 859	km
Kilométrage des véhicules personnels	122 986	km
Transport total	521 845	km

Calcul des émissions de GES :

Les émissions de GES ont été calculées à l'aide de l'outil de calcul des émissions de GES offert par le Protocole des gaz à effet de serre :

- **Les émissions de portée 1** (combustion fixe) ont été calculées en fonction de la consommation de gaz naturel et de pétrole (voir ci-dessus pour connaître les détails de la méthodologie employée pour la consolidation et les hypothèses émises).
- **Les émissions de portée 2** ont été calculées en fonction de la consommation d'électricité (voir ci-dessus pour connaître les détails de la méthodologie employée pour la consolidation et les hypothèses émises).
- **Les émissions de portée 3** comprennent seulement les émissions en lien avec les déplacements d'affaires, plus particulièrement les tarifs de taxi et le kilométrage des véhicules personnels des employés (voir ci-dessus pour connaître les détails de la méthodologie employée pour la consolidation et les hypothèses émises).

Émissions de GES (2021)		
Portée 1	1 633	tonnes éq. CO ₂
Portée 2 (selon l'établissement)	293	tonnes éq. CO ₂
Portée 3 (déplacements d'affaires*)	112	tonnes éq. CO ₂
Total des portées 1 et 2 (basé sur le lieu)	1 926	tonnes éq. CO₂
Total des émissions de GES	2 038	tonnes éq. CO₂

* Compte tenu de la portée et des hypothèses décrites ci-dessus.

Les émissions de GES ont été estimées pour les exercices 2019 et 2020, mais ne figurent pas dans le présent document, car les données disponibles pour ces exercices étaient insuffisantes pour qu'elles soient cohérentes avec celles de l'exercice 2021. Les données n'étaient disponibles que pour un nombre restreint d'établissements et portaient uniquement sur la consommation d'électricité.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

À l'occasion, la Banque Laurentienne du Canada (la « Banque ») formulera des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières, notamment ceux présentés dans le présent document (et dans les documents intégrés par renvoi aux présentes), ainsi que dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens, dans les rapports aux actionnaires et dans d'autres communications écrites ou orales. Ces énoncés prospectifs sont faits aux termes de lois en matière de valeurs mobilières en vigueur au Canada. Ils incluent, notamment, des énoncés relatifs à la vision, aux objectifs stratégiques, aux plans et stratégies d'affaires de la Banque, à ses priorités et à ses objectifs de performance financière ; à l'examen et aux perspectives de la conjoncture économique et des conditions du marché dans les économies canadiennes, américaines, européennes et mondiales ; au contexte de réglementation dans lequel elle exerce ses activités ; à l'environnement de risques, y compris le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de financement ; à l'incidence continue et potentielle de la pandémie de coronavirus (« COVID-19 ») sur les activités, les résultats financiers, la performance financière, la situation financière et les objectifs de la Banque, ainsi que sur l'économie mondiale et les conditions des marchés financiers à l'échelle mondiale ; les énoncés présentés aux rubriques « Perspectives », « Incidence de la pandémie de COVID-19 » et « Appétit pour le risque et cadre de gestion des risques » du rapport annuel 2021

de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2021 (le « rapport annuel 2021 »), qui comprend le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 octobre 2021 et d'autres énoncés qui ne constituent pas des faits historiques.

Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de verbes au futur ou au conditionnel et de mots ou d'expressions tels que « croire », « présumer », « estimer », « prévoir », « perspectives », « projeter », « vision », « escompter », « prédire », « anticiper », « avoir l'intention de », « planifier », « objectif », « viser », « cible », « pouvoir » ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou d'une terminologie similaire. Du fait de leur nature, ces énoncés prospectifs nécessitent que nous posions des hypothèses et sont soumis à un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique, en conséquence desquels les prédictions, prévisions, projections, attentes ou conclusions de la Banque pourraient se révéler inexactes ; les hypothèses de la Banque pourraient s'avérer erronées (en totalité ou en partie) ; et les objectifs de performance financière, les visions et les objectifs stratégiques de la Banque pourraient ne pas se concrétiser. Les énoncés prospectifs ne devraient pas être interprétés comme une garantie du rendement ou des résultats futurs et ne seront pas nécessairement une indication que les résultats réels seront atteints ou non. Les hypothèses économiques importantes qui étayaient les énoncés prospectifs figurant dans le

présent document sont décrites dans le rapport annuel 2021 à la rubrique « Perspectives », et sont intégrées par renvoi aux présentes. Nous déconseillons aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs, car certains facteurs de risque, dont bon nombre échappent au contrôle de la Banque et dont les effets peuvent être difficiles à prévoir ou à évaluer, pourraient influencer, individuellement ou collectivement, sur l'exactitude des énoncés prospectifs et faire en sorte que les résultats réels futurs de la Banque diffèrent substantiellement des cibles, attentes, estimations ou intentions exprimées dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs de risque comprennent, notamment, les risques liés à ce qui suit : le crédit ; le marché ; la liquidité et le financement ; l'assurance ; l'exploitation ; la conformité à la réglementation (qui pourrait nous conduire à faire l'objet de diverses procédures juridiques et réglementaires, dont l'issue éventuelle pourrait comprendre des restrictions réglementaires, des pénalités et des amendes) ; la stratégie ; la réputation ; le contexte juridique et réglementaire ; le risque lié à la concurrence et le risque systémique ; et d'autres risques importants présentés dans les sections sur les risques du rapport annuel 2021 de la Banque, qui portent notamment sur les incidences continues et potentielles de la pandémie de COVID-19 sur la Banque, les activités, la situation financière et les perspectives de la Banque ; la conjoncture économique canadienne et mondiale ; les questions géopolitiques ; le marché de l'habitation et l'endettement des

ménages au Canada ; la technologie, les systèmes d'information et la cybersécurité ; les perturbations technologiques, la protection des renseignements personnels, les données et les risques liés aux tiers ; la concurrence et la capacité de la Banque à réaliser ses objectifs stratégiques ; la conjoncture économique aux États-Unis et au Canada ; les disruptions et l'innovation numériques (y compris les concurrents émergents dans les technologies financières) ; le remplacement des taux interbancaires offerts ; les variations des taux de change et d'intérêt (y compris la possibilité de taux d'intérêt négatifs) ; les méthodes et estimations comptables et les nouveautés en matière de comptabilité ; la conformité aux lois et à la réglementation et les changements à cet égard ; les changements des politiques budgétaires, monétaires et autres politiques du gouvernement ; le risque fiscal et la transparence ; la modernisation des systèmes de paiement canadiens ; les activités frauduleuses et criminelles ; le capital humain ; l'assurance ; la continuité des affaires ; l'infrastructure commerciale ; l'émergence de situations d'urgence sanitaire ou de crises de santé publique à grande échelle ; l'émergence de variants de la COVID-19 ; la mise en place et l'utilisation de passeports vaccinaux ; le risque social et environnemental et les changements climatiques ; la capacité de la Banque à gérer, à évaluer ou à modéliser le risque

opérationnel, le risque lié à la réglementation, le risque juridique, le risque stratégique et le risque lié à la réputation, qui sont tous décrits plus amplement à la rubrique « Appétit pour le risque et cadre de gestion des risques », laquelle débute à la page 53 du rapport annuel 2021 qui comprend le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 octobre 2021, dont l'information est intégrée aux présentes.

Enfin, nous prévenons le lecteur que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. D'autres risques, événements et incertitudes dont nous ignorons actuellement l'existence ou que nous jugeons actuellement négligeables pourraient également avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière, la performance financière, les flux de trésorerie, les activités commerciales ou la réputation. Lorsqu'ils se fient aux énoncés prospectifs de la Banque pour prendre des décisions à l'égard de la Banque, les investisseurs et autres personnes devraient considérer attentivement les facteurs, incertitudes et événements actuels et potentiels susmentionnés. L'information prospective contenue dans le présent document est communiquée afin d'aider les investisseurs, analystes financiers et autres à comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation de la Banque à la date indiquée et pour la période

close à cette date, ainsi que les objectifs de performance financière, visions et objectifs stratégiques de la Banque, et pourrait ne pas être adéquate à d'autres fins. Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les investisseurs et autres à comprendre certains éléments clés des objectifs, priorités stratégiques, attentes et plans actuels de la Banque, ainsi que pour leur permettre d'avoir une meilleure compréhension des activités de la Banque et de l'environnement dans lequel elle prévoit exercer ses activités, et peut ne pas convenir à d'autres fins. Nous ne nous engageons pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par la Banque ou en son nom, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf dans la mesure où la réglementation des valeurs mobilières applicable l'exige. Des renseignements additionnels sur la Banque sont disponibles sur le site Web SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.